

LARC/08/REP

RAPPORT

Brasilia (Brésil),
14 - 18 avril 2008

**Trentième
Conférence régionale
de la FAO
pour l'Amérique latine
et les Caraïbes**



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

États membres de la FAO desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 18 avril 2008)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	Équateur	Paraguay
Bahamas	El Salvador	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les
Chili	Honduras	Grenadines
Colombie	Jamaïque	Suriname
Costa Rica	Mexique	Trinité-et-Tobago
Cuba	Nicaragua	Uruguay
		Venezuela

Lieu et date des Conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	-- Quito, Équateur, 18- 25 septembre 1949
Deuxième	-- Montevideo, Uruguay, 1-12 décembre 1950
Troisième	-- Buenos Aires, Argentine, 1-10 septembre 1954
Quatrième	-- Santiago, Chili, 19-30 novembre 1956
Cinquième	-- San José, Costa Rica, 12-21 novembre 1958
Sixième	-- Mexico, Mexique, 9-20 août 1960
Septième	-- Rio de Janeiro, Brésil, 17-27 novembre 1962
Huitième	-- Viña del Mar, Chili, 13-29 mars 1965
Neuvième	-- Punta del Este, Uruguay, 5-16 décembre 1966
Dixième	-- Kingston, Jamaïque, 2-13 décembre 1968
Onzième	-- Caracas, Venezuela, 12-20 octobre 1970
Douzième	-- Cali, Colombie, 21 août-2 septembre 1972
Treizième	-- Panama, Panama, 12-23 août 1974
Quatorzième	-- Lima, Pérou, 21-29 avril 1976
Quinzième	-- Montevideo, Uruguay, 8-19 août 1978
Seizième	-- La Havane, Cuba, 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	-- Managua, Nicaragua, 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	-- Buenos Aires, Argentine, 6-15 août 1984
Dix-neuvième	-- Bridgetown, Barbade, 5-13 août 1986
Vingtième	-- Recife, Brésil, 2-7 octobre 1988
Vingt et unième	-- Santiago, Chili, 9-13 juillet 1990
Vingt-deuxième	-- Montevideo, Uruguay, 28 septembre-2 octobre 1992
Vingt-troisième	-- San Salvador, El Salvador, 29 août-2 septembre 1994
Vingt-quatrième	-- Assomption, Paraguay, 2-6 juillet 1996
Vingt-cinquième	-- Nassau, Bahamas, 16-20 juin 1998
Vingt-sixième	-- Mérida, Mexique, 10-14 avril 2000
Vingt-septième	-- La Havane, Cuba, 22-26 avril 2002
Vingt-huitième	-- Ciudad de Guatemala, Guatemala, 26-30 avril 2004
Vingt-neuvième	-- Caracas, Venezuela, 24-28 avril 2006
Trentième	-- Brasilia, Brésil, 14-18 avril 2008

**RAPPORT DE LA TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

Brasilia (Brésil), 14 - 18 avril 2008

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'implique, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit: électronique, mécanique, par photocopie, ou autre, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Toute demande d'autorisation devra être adressée au Directeur de la Division de l'information, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), et comporter des indications précises relatives à l'objet et à l'étendue de la reproduction.

TABLE DES MATIÈRES

	Par.	Page
SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	1 - 60	1
INTRODUCTION ET COMPTE RENDU DES DÉBATS		
Séance d'ouverture	61	10
Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du rapporteur.....	62	10
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	63	10
Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axé sur les réalisations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation	64 - 76	10
Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC)	77 - 81	12
Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO	82 - 87	13
Cérémonie d'ouverture	88	13
Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO	89 - 91	14
Allocution du Directeur général de la FAO	92 - 94	14
Allocution du Président de la République fédérative du Brésil	95 - 100	15
Sécurité sanitaire des denrées alimentaires: Participation efficace des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius	101 - 108	16
Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »	109 - 116	17
Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) (Porto Alegre, Brésil, mars 2006) »	117 - 122	18

	Par.	Page
RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE		
Ouverture de la session du Comité technique	123	19
Élection du Président et des Vice-Présidents du Comité technique et nomination du rapporteur et du Comité de rédaction.....	124	19
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique	125 - 126	19
Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine	127 - 139	19
Maladies transfrontières.....	140 - 149	21
La production de biocarburants: opportunités et défis pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes	150 - 154	22
Adoption du rapport du Comité technique	155	23
Clôture de la réunion du Comité technique	156 - 157	23
QUESTIONS FINALES		
Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	158	24
Autres questions	159 - 166	24
Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique) et clôture de la Conférence régionale	167 - 169	25
ANNEXES		
A. Allocution du Directeur général	26	
B. Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO	31	
C. Discours du Président de la République fédérative du Brésil	37	
D. Ordre du jour du Comité technique et de la séance plénière.....	43	
E. Liste des participants	44	
F. Liste des documents	69	
G. Nouvelle structure du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	70	

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axé sur les réalisations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. A exhorté les pays de la région à multiplier leurs efforts afin de réaliser la sécurité alimentaire. Elle a réitéré que la cause principale de l'insécurité alimentaire n'était pas liée au niveau de production vivrière; les indices de production des différents secteurs agricoles et de l'élevage témoignent d'un progrès rapide dans les quinze dernières années. Le problème tient au manque d'accès d'une grande partie de la population pauvre aux aliments disponibles sur le marché. La Conférence a souligné la nécessité que la croissance de l'Amérique latine et des Caraïbes assure une meilleure inclusion sociale et soit complétée par des politiques qui améliorent la répartition des revenus.
2. A lancé un appel à l'ensemble des pays de la région afin qu'ils améliorent les conditions de sécurité alimentaire des populations autochtones et d'autres groupes ethniques dont la situation d'insécurité alimentaire est bien plus grave que la moyenne nationale.
3. A souligné la nécessité de formuler des stratégies de développement agricole et rural à long terme, prévoyant une approche territoriale et des politiques publiques participatives.
4. A insisté sur l'importance de la mise en œuvre de politiques publiques spécifiquement centrées sur l'agriculture familiale.
5. A appelé l'attention sur la possibilité de capitaliser l'agriculture dérivant du processus d'accroissement rapide des prix des produits agricoles dans une conjoncture macroéconomique relativement stable.
6. A invité les pays de la région à mettre en œuvre des mesures d'aide immédiates en faveur d'Haïti.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

7. A demandé que la FAO continue d'accorder la priorité à la lutte contre la sous-alimentation chronique et à l'éradication de la dénutrition infantile.
8. A demandé que la FAO continue d'œuvrer à l'appui de l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, conjointement avec les autres institutions des Nations Unies, notamment le PAM et le FIDA.
9. A suggéré que la FAO apporte un appui technique à la formulation de stratégies de développement agricole et rural à long terme, fondées sur une approche territoriale et des

politiques participatives. Ces activités devraient tenir compte non seulement des variables de la production agricole mais aussi des aspects relatifs au commerce, à la distribution et à l'accès aux produits alimentaires.

10. A demandé que la FAO appuie les mesures visant à permettre aux petits exploitants de bénéficier eux aussi de la hausse des prix agricoles.

11. A recommandé que la FAO accorde un appui prioritaire au développement de capacités des pays pour faire face aux situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles. Cet appui devra notamment prévoir le renforcement des capacités des pays en matière d'activités de prévention et d'alerte précoce, d'atténuation, d'assistance aux groupes vulnérables, et de redressement et de relance de la production agricole.

12. A demandé instamment à la FAO de développer largement et d'intensifier ses activités de soutien à Haïti, notamment en encourageant et facilitant la coopération Sud-Sud. La Conférence a rappelé que la coopération technique avec Haïti devait continuer à figurer parmi les priorités de la FAO dans la région.

13. A signalé que la FAO devait étoffer les actions tendant à élargir et à approfondir la coopération Sud-Sud.

Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COFALC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC)

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

14. A souligné la nécessité d'intensifier les efforts conjoints des pays pour la prévention, la maîtrise et l'éradication des maladies transfrontières, avec une attention particulière à la lutte contre la fièvre aphteuse dans la région.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

15. A demandé que la COFALC élabore des lignes directrices concernant la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des incendies et la gestion des statistiques forestières, y compris des variables environnementales.

16. A demandé l'appui technique de la FAO pour la mise à jour de normes et de lois en matière de santé animale, le renforcement des services nationaux et la compilation systématique d'expériences de développement zootechnique durables sur le plan environnemental.

17. A indiqué que, pour la COFALC comme pour la CODEGALAC, le rapport sur les activités réalisées devait comprendre des informations mises à jour, en complément des recommandations de la dernière réunion, pour permettre une meilleure analyse lors de la Conférence régionale.

Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO

À l'attention de la FAO

La Conférence:

18. A pris note des changements organisationnels découlant du processus de décentralisation de l'Organisation dans le cadre de la réforme, notamment de la mise en place d'un bureau sous-régional à Panama et de trois groupes multidisciplinaires: pour l'Amérique du Sud au Chili, pour l'Amérique centrale à Panama et pour les Caraïbes à la Barbade; ainsi que des modifications apportées à l'organisation des groupes de fonctionnaires techniques au sein du Bureau régional.

19. A souligné que le processus de réforme en cours devra: a) contribuer au renforcement de la FAO; b) permettre à l'Organisation de s'acquitter intégralement de son mandat; c) renforcer la capacité de la FAO à fournir des réponses rapides et adéquates aux besoins des pays en développement; d) mettre en valeur les ressources humaines de l'Organisation; e) assurer une meilleure transparence et démocratisation du processus de prise de décisions dans l'Organisation; f) renforcer les fonctions de gouvernance moyennant une plus grande participation des organes directeurs à la définition des programmes, à la supervision continue des travaux réalisés et à l'allocation des ressources financières de l'Organisation; et g) maintenir une structure d'appui technique à la parité hommes-femmes.

20. A souligné que dans le cadre de la réforme de la FAO, les Conférences régionales devaient assumer des fonctions plus importantes, dans la structure de gouvernance, l'établissement des priorités des programmes dans la région, ainsi que leur supervision et évaluation.

Sécurité sanitaire des denrées alimentaires: Participation efficace des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

21. A exhorté les pays à redoubler d'efforts pour participer à toutes les activités du Codex.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

22. S'est déclarée préoccupée de la faible participation des pays de la région au processus d'élaboration des normes du Codex. Elle a signalé que ce problème était dû essentiellement au manque de ressources économiques et humaines, et qu'il était accentué par la dispersion géographique et la multiplicité des réunions. Elle a recommandé que l'organisation des réunions soit modifiée et qu'il soit envisagé de les centraliser à Rome ou à Genève, afin que les pays puissent y envoyer leurs fonctionnaires détachés auprès de la FAO ou de l'OMS.

23. A exhorté la FAO à poursuivre et à intensifier son appui au développement des capacités techniques des pays de la région de façon à faciliter leur participation à la formulation des normes et à leur mise en œuvre.

24. A demandé que la FAO contribue à une large diffusion des activités et des résultats du Codex à toutes les étapes.

Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

25. A exhorté les pays membres à désigner dans les meilleurs délais leur centre de liaison national afin d'établir un réseau, dans le cadre de l'Initiative, qui permette d'organiser des interventions et de définir le type d'activités à mettre en œuvre dans chaque pays, en fonction de ses besoins concrets.

26. A recommandé de renforcer et d'approfondir la coopération entre pays et les mécanismes de coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire, compte tenu de l'offre disponible et de la nécessité de créer des synergies.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

27. A analysé un classement des politiques des pays fondé sur les dépenses publiques dans les cinq domaines suivants: agriculture et développement rural; protection sociale et alimentation; assistance et santé nutritionnelle; eau et assainissement; et éducation nutritionnelle. Elle a fait sienne la liste des principaux défis à affronter pendant la période 2008-2010, parmi lesquels figure la création d'un réseau qui permette d'organiser des interventions et de définir le type d'activités à mettre en œuvre dans chaque pays, en fonction de ses besoins concrets.

28. A recommandé une meilleure coordination intersectorielle dans le cadre de l'Initiative pour assurer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim et la sous-alimentation.

29. A demandé à la FAO d'élaborer une carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région. Elle a également appuyé la proposition de la FAO de créer un Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

30. A recommandé que le Groupe de travail de l'Initiative, qui doit se réunir à Buenos Aires (Argentine) au deuxième semestre de 2008, inscrive à son ordre du jour: a) la priorité à accordée à la sécurité alimentaire au niveau national; b) un bilan de la situation dans chaque pays en ce qui concerne l'Initiative et l'élaboration de la carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région; c) le perfectionnement de la matrice des politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle; d) l'établissement de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la définition de ses fonctions et objectifs; e) le renforcement des voies de communication entre tous les acteurs impliqués dans l'Initiative; f) les mécanismes de participation de la société civile; et g) les plans de gestion au niveau local pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

31. A suggéré à la FAO d'identifier et de mobiliser des ressources en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, pour la coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire.

Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes (CIRADR) (Porto Alegre, Brésil, mars 2006)

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

32. A réaffirmé que, compte dûment tenu des spécificités de chaque pays, la politique de réforme agraire et de développement rural demeurait l'un des outils fondamentaux pour lutter contre la faim et la pauvreté dans la région, et pour mettre en œuvre un modèle de développement plus global. La réforme agraire intégrale, conjuguant politiques publiques d'accès à la terre, crédit, assurance agricole, assistance technique et infrastructures, jouait un rôle clé dans l'augmentation de la production vivrière et la sécurité alimentaire.

33. A rappelé qu'il était important de promouvoir des politiques spécifiques en faveur des femmes rurales, des peuples autochtones et des communautés traditionnelles, dans le cadre de la réforme agraire intégrale.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

34. A rappelé que les conditions qui avaient motivé la tenue de la CIRADR étaient toujours présentes et que les conclusions et orientations de cette Conférence restaient pleinement valides. Elle a demandé que la FAO, par l'intermédiaire, notamment, de son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, redouble d'efforts pour divulguer les conclusions de cette Conférence et faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.

35. A souligné que la FAO devait continuer à promouvoir l'application des conclusions de la CIRADR dans la région en créant des espaces régionaux de coopération et d'échange de données d'expérience et en appuyant ceux qui étaient déjà en place.

36. A souligné le rôle fondamental du dialogue politique entre les gouvernements et la société civile. Elle a recommandé à la FAO de promouvoir des mécanismes de dialogue qui conduisent à la création d'espaces et de voies de communication propices à la participation des mouvements sociaux à la conception des politiques publiques.

Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

37. A souligné la nécessité de prendre des mesures concertées pour assurer l'accès des populations locales à la nourriture, au-delà des effets distributifs que la croissance économique pouvait produire.

38. A souligné que les secteurs public et privé devaient conjuguer leurs efforts, dans le cadre des politiques publiques destinées à assurer un développement rural général et durable, pour mettre fin au grave paradoxe de la persistance de la faim dans une grande région productrice de produits alimentaires et de la persistance de la pauvreté malgré une croissance économique positive.

39. A signalé que pour mettre fin à cette situation paradoxale, il fallait appliquer d'autres types d'indicateurs du développement, plus représentatifs des conditions sociales et environnementales, qui viendraient compléter ceux figurant dans le modèle de la 'révolution verte', qui ne tenaient pas compte des critères d'équité sociale et de redistribution des richesses.

40. A reconnu que pour éliminer la faim, il fallait conjuguer croissance économique et répartition plus équitable des revenus. Elle a souligné que les mesures d'encouragement de l'agriculture familiale n'étaient pas suffisantes pour éliminer la pauvreté rurale et devaient être complétées par des investissements accrus dans les infrastructures et les services agricoles.

41. A souligné la nécessité de prendre des mesures concertées pour assurer l'accès des populations locales à la nourriture, au-delà des effets distributifs que la croissance économique pouvait produire.

42. A souligné que le processus d'amélioration de la sécurité alimentaire avait une forte composante culturelle. L'amélioration de la qualité du régime alimentaire, moyennant une plus forte proportion de protéines et d'aliments frais, exigeait un appui pédagogique de la part des organismes publics, avec la participation d'acteurs privés, d'organisations de la société civile et d'organismes internationaux.

43. A signalé la nécessité de mettre en place, au niveau des États, des politiques à long terme et des mesures plus efficaces propres à améliorer la production, réduire la vulnérabilité et éliminer la pauvreté rurale. Elle a souligné la nécessité prioritaire de mettre fin à la sous-alimentation infantile chronique qui sévit dans la plupart des pays de la région, et pas seulement dans les plus pauvres d'entre eux.

44. A indiqué la nécessité d'interventions publiques et privées pour réduire les coûts de transaction élevés qui entravent l'intégration de l'agriculture familiale au sein des marchés et des chaînes de valeur, pour améliorer l'accès préférentiel aux services financiers (crédit et épargne) et non financiers (assistance technique, appui à la commercialisation), pour favoriser le développement institutionnel de l'innovation technologique, pour garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, pour établir le cadre stratégique et normatif des systèmes nationaux de santé animale et pour élaborer les dispositifs institutionnels de gestion du territoire.

45. A souligné la nécessité de réduire les coûts élevés d'intermédiation requis pour l'insertion des exploitations agricoles familiales dans les chaînes de commercialisation, en créant des stratégies adaptées aux besoins et aux capacités des petits producteurs. Elle a suggéré de promouvoir diverses mesures comme l'organisation de foires agricoles, le renforcement des structures de « commerce équitable », et l'appui aux coopératives et associations afin de renforcer la participation de l'agriculture familiale aux chaînes de

valeur. Elle a souligné par ailleurs la nécessité de réévaluer le rôle de certains organismes qui avaient été dissois ou dont le rôle avait été réduit, comme les offices nationaux ou les instituts de promotion.

46. A souligné l'importance de l'assurance-élevage et la pertinence des plans d'assistance technique pour la production et la commercialisation des produits issus de l'agriculture familiale.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

47. A exprimé son accord avec le document présenté quant à l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire, l'élevage et la possibilité de réduire la pauvreté des populations rurales dans la région. Elle a souligné la nécessité d'affiner la définition de l'agriculture familiale, concept très hétérogène qui devait être caractérisé et catégorisé.

48. A indiqué qu'il était important que la FAO appuie le renforcement des organisations de base pour favoriser les possibilités d'intégration de l'agriculture familiale dans les marchés des produits de l'élevage.

49. A souligné la nécessité de faire avancer l'institutionnalisation du droit de la personne à l'alimentation, dans un cadre juridique établi par consensus, en tenant compte du point de vue des pouvoirs publics et de la société civile. Dans ce sens, elle a réaffirmé son appui à l'initiative « Amérique latine et Caraïbes sans faim ».

Maladies transfrontières

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

50. A souligné la nécessité d'adopter une approche régionale pour prévenir, maîtriser, éradiquer les maladies transfrontières. Les efforts déployés à l'échelle nationale sont importants, mais insuffisants. Il est essentiel de renforcer la coopération entre les pays et de coordonner les activités sanitaires aux frontières, en assurant la cohérence et la synergie des mesures prises par les différents pays (nature de ces mesures, date et lieu d'application).

À l'attention de la FAO

La Conférence:

51. A souligné la nécessité que les documents de la FAO indiquent clairement et sans équivoque les maladies qui ne sont pas présentes dans la région. L'Amérique latine et les Caraïbes étant une grande région exportatrice de produits de l'élevage, il est essentiel de mettre en évidence cette caractéristique qui la distingue et la favorise. Cette question aurait dû être examinée avec attention dans le document présenté sous la cote LARC/08/3. En outre, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts de prévention, la Conférence a souligné la qualité et la sécurité offertes par les systèmes actuels de prévention et de lutte afin de renforcer la confiance dans le capital sanitaire des pays de la région.

52. S'est déclarée préoccupée des mesures excessives qui limitent de manière injustifiée l'accès aux marchés en cas d'apparition de poussées épidémiques ou de problèmes sanitaires. Elle a déclaré que la FAO devrait contribuer à la promotion des normes internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), car l'application injustifiée de restrictions sanitaires à une vaste gamme de produits d'origine animale ou végétale provenant d'une zone dans laquelle une poussée épidémique s'est déclarée, a retenti lourdement sur les pays membres de la région.

53. S'est déclarée satisfaite de la coordination établie entre la FAO et d'autres organismes internationaux chargés de questions ayant trait à la santé animale, et a demandé à la FAO de poursuivre et d'approfondir cette coopération.

54. A demandé que la FAO et d'autres institutions internationales encouragent la coopération entre pays aux fins de la prévention, de la maîtrise et de l'éradication des maladies transfrontières et fournissent un appui technique dans ce domaine, en veillant à mettre ensemble pouvoirs publics, centres de recherche et producteurs du secteur de l'élevage, à optimiser les différentes capacités et à mettre à profit les expériences de chacun.

La production de biocarburants: opportunités et défis pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes

À l'attention des gouvernements

La Conférence:

55. A débattu des multiples répercussions du développement des biocarburants sur la lutte contre la faim et la pauvreté, et sur la viabilité environnementale, le développement régional et les relations internationales. Elle a souligné que dans l'élaboration des politiques publiques relatives à la production des biocarburants, il était prioritaire de prendre en compte la dimension du droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la population, en particulier des couches sociales les plus vulnérables.

À l'attention de la FAO

La Conférence:

56. A reconnu qu'il s'agissait de questions complexes exigeant des études plus approfondies pour tirer le meilleur parti des possibilités liées à la production de bioénergie et pour réduire au minimum les risques que celle-ci pourrait comporter pour la sécurité alimentaire et l'environnement.

57. A estimé que la FAO pourrait apporter une contribution importante en appuyant la mise au point d'une carte des capacités bioénergétiques de chaque pays et du potentiel des pays intéressés au regard de la production de biocarburants.

Autres questions

À l'attention de la FAO

La Conférence:

58. A recommandé que la FAO intensifie et renforce ses activités de coopération visant à améliorer les capacités dans le domaine phytosanitaire. Plus précisément, elle a demandé le lancement d'un projet, actuellement en cours d'examen auprès du Bureau régional, destiné à mettre en œuvre des activités de coopération entre les pays de la région, en vue de développer les capacités techniques nécessaires pour la prévention et le contrôle phytosanitaire. Ce programme pourrait servir de modèle pour des travaux complémentaires.

59. A demandé que la FAO réalise, en collaboration avec les pays de la région, une étude portant sur la récente hausse des prix des intrants agricoles, et notamment l'analyse des causes, les perspectives futures et les solutions possibles pour réduire l'impact de cet accroissement sur les coûts de production et sur la rentabilité agricole.

60. A accueilli avec satisfaction la proposition du Venezuela d'accueillir une réunion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours du second semestre de 2008, pour élaborer de nouvelles solutions face aux défis posés par la flambée des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles, et définir des activités de coopération Sud-Sud dans ce domaine.

INTRODUCTION ET COMPTE RENDU DES DÉBATS

Séance d'ouverture

61. La Conférence a tenu une séance inaugurale avant la cérémonie d'ouverture. Elle a été présidée par le Ministre de l'agriculture de la République fédérative du Brésil, Son Excellence M. Reinhold Stephanes; le Ministre du développement agraire de la République fédérative du Brésil, Son Excellence M. Guilherme Cassel; le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Mohammad Saied Noori-Naeini, et le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. José Graziano Da Silva.

Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du rapporteur

62. La Conférence a élu à l'unanimité les membres du Bureau de la Conférence dont les noms figurent à l'Annexe D.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

63. La Conférence a adopté de manière générale l'ordre du jour et le calendrier. Elle a également approuvé la procédure pour l'examen du point 11, « Table ronde: Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR) ».

Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axé sur les réalisations relatives aux Objectifs du Millénaire pour le développement et du Sommet mondial de l'alimentation

64. La Conférence a été informée par le Représentant régional des activités menées par la FAO dans la région dans le cadre de l'évolution économique récente et des transformations intervenues dans le développement agricole et rural, et la sécurité alimentaire des pays de la région. La croissance économique enregistrée entre 2003 et 2007 a atteint un niveau qui n'avait plus été réalisé depuis les années 70. Elle a permis de réduire la pauvreté et l'indigence, et par voie de conséquence, la sous-alimentation dans les pays de la région. Toutefois, les progrès ont varié d'un pays à l'autre; en général, ils sont plus importants en Amérique du Sud et moindres en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Dans tous les cas, les populations autochtones et les autres groupes ethniques continuent de présenter des indices bien moins favorables.

65. La Conférence a également été informée de la priorité que la FAO accorde à la lutte contre la sous-alimentation chronique et à l'éradication de la sous-alimentation infantile, facteurs qui induisent la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre et qui perpétuent les conditions d'indigence dans les couches sociales les plus pauvres.

66. La Conférence a reconnu que l'insécurité alimentaire dans la région n'était pas exclusivement imputable à un problème de production vivrière; les indices de production des différents secteurs de l'agriculture et de l'élevage témoignent en effet d'un progrès rapide au cours des quinze dernières années. Le problème principal réside dans le manque d'accès aux aliments de la population pauvre, en raison des fortes inégalités socioéconomiques qui caractérisent la région.

67. La Conférence a été également informée des progrès enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des actions menées conformément aux priorités définies par la vingt-neuvième Conférence régionale. En particulier, le Représentant régional a souligné que, depuis octobre 2006, un fonctionnaire chargé de la sécurité alimentaire et une équipe technique du Bureau régional de Santiago du Chili appuient l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim ». Entre autres actions, il a été fait mention des activités suivantes: a) évaluation des programmes prioritaires de sécurité alimentaire en Bolivie (Alto de La Paz) et Colombie (Bogotá Sin Hambre); b) programmes d'agriculture urbaine et périurbaine au Brésil et au Venezuela; c) mise au point de cours sur la sécurité alimentaire dans divers pays de la région n'exigeant qu'une présence à temps partiel des participants; d) activités d'assistance à la mesure de la sécurité alimentaire dans les foyers et appui au Réseau d'enquête et d'habilitation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (REDSAN); e) réorganisation des groupes de travail multidisciplinaires dans le Bureau régional (maladies transfrontières, bioénergie, sécurité et innocuité des aliments, sécurité alimentaire, politiques de lutte contre la faim, protection de l'environnement, agriculture urbaine et périurbaine et éducation alimentaire); f) élargissement des PSSA en collaboration avec les ONG; g) impulsion donnée à la coopération Sud-Sud; h) coopération technique pour la prévention et la maîtrise des maladies transfrontières; i) assistance technique pour promouvoir la sécurité sanitaire des aliments, y compris l'harmonisation des normes et la biosécurité; j) renforcement de la coopération avec les autres agences régionales.

68. La Conférence s'est félicitée des informations reçues concernant les progrès enregistrés dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et les buts du Sommet mondial de l'alimentation, ainsi que de l'appui donné à la mise en œuvre de l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim », et elle a demandé que la FAO continue de travailler sur ces priorités. En outre, elle a exprimé sa préoccupation devant les données statistiques non actualisées contenues dans le rapport.

69. La Conférence a conclu que l'analyse présentée ainsi que l'expérience acquise par les pays de la région montrent bien qu'il faut faire en sorte que la croissance en Amérique latine et dans les Caraïbes favorise une meilleure intégration sociale, laquelle devrait en outre être soutenue par des politiques de redistribution des revenus. Dans cette optique, il faudra que des décisions soient prises au plus haut niveau dans chaque pays.

70. La Conférence a signalé qu'il conviendra de formuler des stratégies de développement agricole et rural à long terme et d'élaborer des politiques publiques participatives favorisant la collaboration entre les secteurs public et privé. Elle a en outre suggéré que la FAO appuie cette activité dans les pays qui en feraient la demande, ce qui pourrait faciliter la mise en place de politiques gouvernementales pour la sécurité alimentaire et l'éradication de la faim. Ces politiques devraient tenir compte des aspects relatifs à la production et au commerce, à la distribution et à l'accès aux aliments. Il conviendrait également d'incorporer l'analyse des variables du développement social et de la protection de l'environnement. Les expériences acquises en la matière dans les différents pays devront être mises à profit.

71. La Conférence, reconnaissant l'importance et la contribution de l'agriculture familiale dans les pays de la région, a souligné la nécessité d'élaborer des politiques publiques spécifiques.

72. La Conférence a jugé pertinents le développement et la mise en œuvre de systèmes d'achat privilégiant les produits locaux, nationaux et/ou régionaux, à l'appui des programmes de sécurité alimentaire.

73. La Conférence a estimé que la hausse des prix des produits agricoles et l'évolution relativement plus favorable de la conjoncture macroéconomique constituent une opportunité dont l'agriculture doit se prévaloir. Elle a demandé que la FAO appuie les actions visant à aider les petits exploitants à tirer le meilleur parti de ces conditions.

74. La Conférence a recommandé que la FAO accorde un appui prioritaire au développement de capacités dans les pays pour faire face aux situations d'urgence causées par des catastrophes naturelles, en tenant compte des expériences nationales et régionales. Cet appui devra notamment prévoir le renforcement des capacités des pays en matière d'activités de prévention et d'alerte précoce, d'atténuation, d'assistance aux groupes vulnérables, et de redressement et de relance de la production agricole.

75. La Conférence a lancé un appel aux pays de la région pour que des mesures immédiates soient prises afin d'aider Haïti. Elle a de même demandé instamment à la FAO de développer largement et d'intensifier ses activités de soutien à ce pays, notamment en encourageant et facilitant la coopération Sud-Sud. La Conférence a rappelé que la coopération technique avec Haïti doit continuer à figurer parmi les priorités de la FAO dans la région.

76. La Conférence, tout en reconnaissant les efforts réalisés par la FAO pour promouvoir la coopération Sud-Sud, a signalé qu'il était nécessaire d'étoffer encore les actions tendant à élargir et à approfondir cette coopération.

Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC) et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEGALAC)

77. La Conférence a été informée des résultats et conclusions des réunions des Commissions régionales CFALC et CODEGALAC. Dans chaque cas, le Secrétariat a souligné les activités réalisées et expliqué les recommandations adoptées.

78. La Conférence a pris acte des informations fournies et souligné qu'aussi bien pour la CFALC que pour la CODEGALAC, la présentation des activités réalisées devait comprendre des informations mises à jour, venant compléter les recommandations de la dernière réunion, pour permettre une analyse plus significative lors de la Conférence régionale.

79. La Conférence a souligné que la CFALC devrait élaborer des lignes directrices sur la rétribution des services environnementaux, la gestion durable des forêts, y compris la gestion responsable des forêts plantées, la prévention des incendies et la gestion des statistiques forestières, y compris des variables environnementales.

80. La Conférence a appris avec satisfaction que le treizième Congrès forestier mondial se tiendrait à Buenos Aires (Argentine), du 18 au 25 octobre 2009. Elle a invité les pays de la région à y participer largement.

81. Concernant la CODEGALAC, la Conférence a souligné la nécessité d'intensifier les efforts conjoints des pays pour la prévention, la maîtrise et l'éradication des maladies transfrontières dans la région, avec une attention particulière à la lutte contre la fièvre aphteuse. La Conférence a noté l'importance de l'appui technique fourni par la FAO pour la mise à jour de normes et de lois sur la santé animale, le renforcement des services

nationaux et la compilation systématique d'expériences de développement zootechnique qui soient durables sur le plan environnemental.

Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO

82. La Conférence a été informée des résultats de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO, notamment des orientations de réforme présentées dans le rapport de l'Évaluation externe indépendante de la FAO, de la réponse de principe de la Direction, ainsi que des mesures de suivi prises par le Comité de la Conférence chargé de l'EEI, dont le rapport final doit être soumis à la Conférence extraordinaire de novembre 2008.

83. La Conférence a également été informée des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action sur la parité hommes-femmes et le développement, des activités conjointes menées dans le cadre du système des Nations Unies et du Rapport sur les ressources zoogénétiques et phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

84. La Conférence a pris note des changements organisationnels découlant du processus de décentralisation de l'Organisation dans le cadre de la réforme, notamment de la mise en place d'un bureau sous-régional à Panama et de trois groupes multidisciplinaires: pour l'Amérique du Sud au Chili, pour l'Amérique centrale à Panama et pour les Caraïbes à la Barbade; ainsi que des modifications apportées à l'organisation des groupes de fonctionnaires techniques au sein du Bureau régional.

85. La Conférence a pris note avec satisfaction des informations fournies sur le processus d'examen de l'EEI et a réaffirmé le mandat donné par la trente-quatrième session de la Conférence, selon lequel ce processus devra être transparent, ouvert et participatif, avec un résultat final répondant aux intérêts des membres, notamment des pays en développement, et allant dans le sens d'un renforcement de l'Organisation.

86. La Conférence a souligné que le processus de réforme en cours devra: a) contribuer au renforcement de la FAO; b) permettre à l'Organisation de s'acquitter intégralement de son mandat; c) renforcer la capacité de la FAO à fournir des réponses rapides et adéquates aux besoins des pays en développement; d) mettre en valeur les ressources humaines de l'Organisation; e) assurer une meilleure transparence et démocratisation du processus de prise de décisions dans l'Organisation; f) renforcer les fonctions de gouvernance moyennant une plus grande participation des organes directeurs à la définition des programmes, à la supervision continue des travaux réalisés et à l'allocation des ressources financières de l'Organisation; et g) maintenir une structure d'appui technique à la parité hommes-femmes.

87. La Conférence a souligné que dans le cadre de la réforme de la FAO, les Conférences régionales devaient assumer des fonctions plus importantes, dans la structure de gouvernance, l'établissement des priorités des programmes dans la région ainsi que leur supervision et évaluation.

Cérémonie d'ouverture

88. La Conférence a été inaugurée par Son Excellence le Président de la République fédérative du Brésil, M. Luiz Inácio Lula da Silva, qui était accompagné par les membres suivants de son Cabinet: le Ministre des relations extérieures, M. Celso Amorim; le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des approvisionnements, M. Reinhold Stephanes;

le Ministre du développement agraire, M. Guilherme Cassel; le Secrétaire spécial à l'aquaculture et à la pêche, M. Altemir Gregolin; et la Ministre intérimaire chargée du développement social et de la lutte contre la faim, Mme Arlete Sampaio. Ont également participé à la cérémonie d'ouverture le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, le Président indépendant du Conseil de la FAO, M. Mohammed Saïed Noori-Naeini et le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, M. José Graziano Da Silva.

Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO

89. Le Président indépendant du Conseil de la FAO a remercié, en son nom propre et au nom des pays membres, le Président et le peuple du Brésil pour leur hospitalité. Dans son allocution, il s'est référé à deux grands thèmes: la flambée des prix des denrées alimentaires et les progrès accomplis pour donner suite à l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

90. Il a examiné les causes de l'augmentation des prix des denrées agricoles, tant du côté de l'offre que de la demande, en soulignant sa préoccupation pour les retombées de ces augmentations sur la balance commerciale des pays les plus pauvres qui sont importateurs nets d'aliments, ainsi que pour la sécurité alimentaire des populations les plus défavorisées.

91. Le Président indépendant du Conseil, informant la Conférence de la suite donnée à l'Évaluation externe indépendante de la FAO, a souligné la nécessité de saisir cette occasion spéciale pour parvenir à une réforme dans la croissance. Il a rappelé que l'EEI avait recommandé que les Conférences régionales jouent un rôle plus important dans la prise de décision au sein de la FAO. Il a également signalé que l'Amérique latine et les Caraïbes avaient joué un rôle fondamental dès le début de ce processus.

Allocution du Directeur général de la FAO

92. Le Directeur général de la FAO a remercié le Président, le Gouvernement et le peuple du Brésil pour leur hospitalité et l'appui efficace fourni en vue de l'organisation de cette Conférence. Il a rappelé qu'au cours des dernières années (2003-2007), l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes avait connu une croissance accélérée, dans le cadre du progrès économique général enregistré dans le monde. Cela a permis de réduire de près d'un tiers la population vivant dans des conditions de pauvreté extrême dans la région. Le nombre de personnes sous-alimentées a diminué de 7,3 millions de personnes, soit une baisse de 3 pour cent; toutefois, la région est encore loin d'atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées à l'horizon 2015. Actuellement, 52,1 millions de personnes continuent à souffrir de la faim, soit 10 pour cent de la population de la région. Les populations autochtones, dont les revenus sont inférieurs de 45 à 60 pour cent au revenu régional moyen, restent les populations les plus gravement touchées.

93. Le Directeur général s'est référé aux principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, en soulignant le défi posé par la flambée des prix des denrées alimentaires et ses retombées sur la facture d'importation des pays à faible revenu et à déficit vivrier, ainsi que la nécessité de mettre en œuvre immédiatement des mesures afin d'augmenter la production vivrière locale.

94. Le Directeur général a souligné l'importance du prochain Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale qui aura lieu à Rome du 3 au 5 juin 2008, avec la participation des chefs d'État et de gouvernement des pays membres. Il a souligné que ce Sommet arrivait à point nommé, alors que les manifestations provoquées par l'augmentation des prix des denrées alimentaires se multipliaient sur les différents continents. Il a ajouté que ce Sommet serait une occasion unique d'adopter des politiques, stratégies et programmes visant à relever les défis posés par le développement agricole et la sécurité alimentaire dans le monde, au-delà du problème de l'augmentation récente du prix des denrées agricoles.

Allocution du Président de la République fédérative du Brésil

95. Son Excellence M. Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil, a salué le Directeur général de la FAO et a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Conférence. Dans son allocution, il a déclaré que la lutte contre la faim et la pauvreté était redevenue un sujet d'actualité, du fait de l'augmentation des prix des denrées alimentaires. Il a exhorté à éviter les simplifications et réductionnismes lors de l'analyse de ce processus complexe. Il a expliqué que ce phénomène n'était pas imputable à une cause unique mais à un ensemble de facteurs, comme la hausse du prix du pétrole qui a entraîné à son tour l'augmentation des coûts de l'énergie, du transport, des engrains et d'autres intrants agricoles; la diminution des récoltes dans certains pays qui sont de gros exportateurs de céréales; et l'augmentation de la consommation dans des pays où la population pauvre est nombreuse.

96. Le Président a souligné son engagement à réaliser le droit à l'alimentation en tant que droit de l'homme, à la fois sur le plan interne, au moyen de diverses politiques publiques destinées à encourager la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur le plan international, dans le cadre de la coopération. À ce propos, il a réaffirmé son appui à l'Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et a souligné la nécessité d'adopter, au niveau mondial, des politiques visant également à éliminer la faim et la pauvreté.

97. Il a indiqué que les secours d'urgence devaient absolument être complétés par d'autres mesures destinées à diminuer la vulnérabilité des pays. Ces autres mesures passent par l'appui au développement des capacités nationales, la réduction de l'inégalité socioéconomique et l'augmentation des ressources internationales destinées au financement du développement. Elles passent également par l'ouverture de nouveaux marchés et débouchés, ce qui exigera l'élimination des effets de distorsions sur les marchés internationaux des produits agricoles et la conclusion d'un accord satisfaisant dans le cadre du Cycle de Doha de l'OMC.

98. Le Président a affirmé que les biocarburants pouvaient être un instrument de transformation économique et sociale. Il a souligné qu'ils pouvaient être un instrument essentiel pour la production de revenus et l'élimination de l'insécurité alimentaire et énergétique, s'ils sont développés de manière rationnelle, en fonction des réalités de chaque pays. Il a invité tous les pays à participer à la Conférence internationale qui se tiendra en novembre 2008 à São Paulo (Brésil) pour examiner de manière équilibrée les défis et opportunités liés aux biocarburants.

99. Le Président a souligné que les pays en développement ne devaient pas se soumettre à la logique et à la dynamique des pays du Nord. Il a rappelé le principe de responsabilités communes mais différencierées et la nécessité de parvenir à un ordre international plus juste et équitable pour un monde à l'abri de la faim et de la pauvreté.

100. Pour conclure, le Président Lula a réaffirmé son appui sans réserve aux activités menées par la FAO pour parvenir à la sécurité alimentaire et s'est engagé à participer au prochain Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale, qui se tiendra à Rome en juin 2008.

Sécurité sanitaire des denrées alimentaires: Participation efficace des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius

101. La Conférence a été informée des activités du Codex Alimentarius et en particulier de la participation des pays de la région à ces travaux.

102. La Conférence a rappelé le rôle important joué par le Codex dans l'élaboration de normes visant à protéger la santé des consommateurs en garantissant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Elle a souligné en particulier l'importance stratégique acquise par le Codex depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sachant que ses normes constituent la référence internationale pour les accords de l'OMC en matière de sécurité sanitaire et de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires.

103. La Conférence s'est déclarée préoccupée de la faible participation des pays de la région au processus d'élaboration des normes du Codex, situation qui touche les autres pays en développement. Elle a signalé que ce problème était dû essentiellement au manque de ressources économiques et humaines, et qu'il était accentué par la dispersion géographique et la multiplicité des réunions à tous les niveaux (comités, groupes de travail, groupes d'action intergouvernementaux).

104. La Conférence a reconnu l'importance du Fonds fiduciaire de la FAO/OMS qui facilite la participation des pays en développement aux réunions, en se félicitant des efforts consentis par les bailleurs de fonds depuis plusieurs années. Toutefois, la Conférence s'est déclarée préoccupée de la répartition inéquitable des ressources due aux critères adoptés pour le classement des pays. La Conférence a conclu que l'appui du Fonds fiduciaire était insuffisant.

105. La Conférence a noté que les réunions du Codex constituaient une instance de négociation au niveau intergouvernemental qui adoptait ses décisions par consensus ou en les mettant aux voix, raison pour laquelle la participation prépondérante de certains membres au détriment d'autres, ou d'une région au détriment d'une autre, risquait d'altérer l'équilibre souhaitable au moment de la prise de décisions.

106. La Conférence a recommandé que l'organisation des réunions soit modifiée et qu'il soit envisagé de les centraliser à Rome ou à Genève, afin que les pays puissent y envoyer leurs fonctionnaires détachés auprès de la FAO ou de l'OMS. Elle a recommandé également que les paramètres et les modalités de répartition des ressources du Fonds fiduciaire soient modifiés de façon que les pays en développement soient traités de manière plus équitable.

107. La Conférence a exhorté la FAO à poursuivre et à intensifier son appui au développement des capacités techniques des pays de la région de façon à faciliter leur participation à la formulation des normes et à leur mise en œuvre.

108. La Conférence, malgré les difficultés mentionnées ci-dessus, a exhorté les pays à redoubler d'efforts pour participer à toutes les activités du Codex et a demandé au

Secrétariat de diffuser plus largement les activités et les résultats obtenus à toutes les étapes.

Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »

109. La Conférence a été informée des activités liées à l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » et a examiné les progrès accomplis dans cinq domaines, à savoir: identification et diagnostic; sensibilisation et dissémination; formation, mesures et évaluation; modèles d'intervention; et propositions pour 2008-2010. Elle a analysé également un classement des politiques des pays fondé sur les dépenses publiques dans les cinq domaines suivants: agriculture et développement rural; protection sociale et alimentation; assistance et santé nutritionnelle; eau et assainissement; et éducation nutritionnelle.

110. La Conférence a été informée qu'aux paragraphes 14 et 37 du document LARC/08/8, il avait été involontairement omis de mentionner que l'Argentine dispose d'une loi sur la sécurité alimentaire depuis décembre 2002.

111. La Conférence a fait sienne la liste des principaux défis à affronter pendant la période 2008-2010, parmi lesquels figure la création d'un réseau de centres de liaison nationaux qui permette d'organiser des interventions et de définir le type d'activités à mettre en œuvre, dans le cadre de l'Initiative, en fonction des besoins concrets de chaque pays. Elle a exhorté les pays membres à désigner dans les meilleurs délais leur centre de liaison.

112. La Conférence a recommandé une meilleure coordination intersectorielle dans le cadre de l'Initiative pour assurer de manière intégrée la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim et la sous-alimentation.

113. La Conférence a demandé à la FAO d'élaborer une carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région. Elle a également appuyé la proposition de la FAO de créer un Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

114. La Conférence a recommandé que le Groupe de travail de l'Initiative, qui doit se réunir à Buenos Aires (Argentine) au deuxième semestre de 2008, inscrive à son ordre du jour: a) la priorité à accordée à la sécurité alimentaire au niveau national; b) un bilan de la situation dans chaque pays en ce qui concerne l'Initiative et l'élaboration de la carte de la faim et de la sous-alimentation pour la région; c) le perfectionnement de la matrice des politiques et programmes en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle; d) l'établissement de l'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la définition de ses fonctions et objectifs; e) le renforcement des voies de communication entre tous les acteurs impliqués dans l'Initiative; f) les mécanismes de participation de la société civile; et g) les plans de gestion au niveau local pour le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

115. La Conférence a également recommandé le renforcement et l'approfondissement de la coopération entre pays et des mécanismes de coopération triangulaire en matière de sécurité alimentaire, compte tenu de l'offre disponible et de la nécessité de créer des synergies. À l'appui de ces actions, elle a suggéré à la FAO d'identifier et de mobiliser des ressources en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies.

116. La Conférence a souligné que l'appui à Haïti devrait constituer un objectif de coopération fondamental de l'Initiative.

Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes - CIRADR (Porto Alegre, Brésil, mars 2006)

117. La Conférence a été informée des activités menées pour donner suite à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural (CIRADR).

118. La Conférence a rappelé que les conditions qui avaient motivé la tenue de cette Conférence étaient toujours présentes et que les conclusions et orientations de cette Conférence restaient pleinement valides. À cet égard, elle a demandé que la FAO, par l'intermédiaire, notamment, de son Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, redouble d'efforts pour divulgues les conclusions de cette Conférence et faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.

119. La Conférence a réaffirmé que les politiques de réforme agraire et de développement rural, compte dûment tenu des spécificités de chaque pays, demeuraient des outils fondamentaux pour lutter contre la faim et la pauvreté dans la région, et pour mettre en œuvre un modèle de développement plus global. La réforme agraire intégrale, conjuguant politiques publiques d'accès à la terre, crédit, assurance agricole, assistance technique et infrastructures, jouerait un rôle clé dans l'augmentation de la production vivrière et la sécurité alimentaire.

120. La Conférence a confirmé que le concept de réforme agraire supposait le ralentissement du processus de concentration des ressources productives et un réaménagement territorial durable au profit des populations tant rurales que citadines. Elle a rappelé également que dans le cadre de la réforme agraire intégrale, il fallait promouvoir des politiques spécifiques en faveur des femmes rurales, des peuples autochtones et des communautés traditionnelles.

121. La Conférence a reconnu que de nombreux pays de la région s'employaient à promouvoir des politiques de réforme agraire et d'accès à la terre au moyen du dialogue et de la coopération. À cet égard, elle a souligné que la FAO devait continuer à promouvoir l'application des conclusions de la CIRADR dans la région en créant des espaces régionaux de coopération et d'échange de données d'expérience ou en appuyant ceux qui étaient déjà en place.

122. La Conférence a également souligné le rôle fondamental du dialogue politique entre les gouvernements et la société civile. Elle a recommandé à la FAO de promouvoir des mécanismes de dialogue qui conduisent à la création d'espaces et de voies de communication propices à la participation des mouvements sociaux à la conception des politiques publiques.

RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE

Ouverture de la session du Comité technique

123. Le Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO a ouvert la session du Comité technique, souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et remercié le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour l'organisation de cette réunion.

Élection du Président et des Vice-Présidents du Comité technique et nomination du rapporteur et du Comité de rédaction

124. Le Comité a élu à l'unanimité les membres du Bureau du Comité technique, dont le nom figure à l'Annexe E.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique

125. Le Comité a approuvé l'ordre du jour et le calendrier du Comité technique, figurant dans les documents LARC/08/1-Rev.1 et LARC/08/INF2 (voir l'ordre du jour à l'Annexe D).

126. À la demande des délégations, le Comité a proposé d'ajouter un point consacré à « L'augmentation des prix des produits de base et son incidence sur la sécurité alimentaire », qui serait examiné le jeudi 17. En outre, les participants ont signalé qu'il conviendrait d'examiner cette question de manière transversale tout au long des débats du Comité technique.

Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine

127. Le Comité a souligné que les secteurs public et privé devaient conjuguer leurs efforts, dans le cadre des politiques publiques destinées à assurer un développement rural général et durable, pour mettre fin au grave paradoxe de la persistance de la faim dans une grande région productrice de produits alimentaires et de la persistance de la pauvreté malgré une croissance économique positive.

128. Le Comité a signalé que pour mettre fin à cette situation paradoxale, il fallait appliquer d'autres types d'indicateurs du développement, plus représentatifs des conditions sociales et environnementales, qui viendraient compléter ceux figurant dans le modèle de la 'révolution verte', qui ne tenaient pas compte des critères d'équité sociale et de redistribution des richesses.

129. Le Comité a reconnu que pour éliminer la faim, il fallait conjuguer croissance économique et répartition plus équitable des revenus. Il a également souligné que les mesures d'encouragement de l'agriculture familiale n'étaient pas suffisantes pour éradiquer la pauvreté rurale et devaient être complétées par des investissements accrus dans les infrastructures et les services agricoles.

130. Le Comité a souligné la nécessité de prendre des mesures concertées pour assurer l'accès des populations locales à la nourriture, au-delà des effets distributifs que la croissance économique pouvait produire.

131. Le Comité a souligné que le processus d'amélioration de la sécurité alimentaire avait une forte composante culturelle. L'amélioration de la qualité du régime alimentaire, moyennant une plus forte proportion de protéines et d'aliments frais, exige un appui pédagogique de la part des organismes publics, avec la participation d'acteurs privés, d'organisations de la société civile et d'organismes internationaux.

132. Le Comité a signalé la nécessité de mettre en place, au niveau des États, des politiques à long terme et des mesures plus efficaces propres à améliorer la production, réduire la vulnérabilité et éliminer la pauvreté rurale. Il a également souligné qu'il fallait en priorité éliminer la sous-alimentation infantile chronique qui sévit dans la plupart des pays de la région, et pas seulement dans les plus pauvres d'entre eux.

133. Le Comité a indiqué la nécessité d'interventions publiques et privées pour réduire les coûts de transaction élevés qui entravent l'intégration de l'agriculture familiale au sein des marchés et des chaînes de valeur, pour améliorer l'accès préférentiel aux services financiers (crédit et épargne) et non financiers (assistance technique, appui à la commercialisation), pour favoriser le développement institutionnel de l'innovation technologique, pour garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, pour établir le cadre stratégique et normatif des systèmes nationaux de santé animale et pour élaborer les dispositifs institutionnels de gestion du territoire.

134. Le Comité a exprimé son accord avec le document présenté quant à l'importance de l'agriculture familiale pour la sécurité alimentaire, l'élevage et la possibilité de réduire la pauvreté des populations rurales dans la région. Il a également souligné la nécessité d'affiner la définition de l'agriculture familiale, concept très hétérogène qui devait être caractérisé et catégorisé.

135. Le Comité a fait sienne l'analyse présentée dans le document concernant les nouveaux défis que l'industrie agro-alimentaire et la domination de la chaîne de valeur de la part des supermarchés, posent à l'agriculture familiale. En outre, l'existence d'asymétries entre les acteurs du marché et le recours accru aux modalités de vente avec livraison à domicile ont rendu plus difficile l'insertion des exploitations agricoles familiales sur les marchés et ont également entraîné la perte d'unités familiales de production. Le Comité a en outre signalé que même si l'expansion de l'industrie agro-alimentaire s'était traduite par la création de nouveaux emplois, ceux-ci étaient plus précaires et moins stables.

136. Le Comité a souligné la nécessité de réduire les coûts élevés d'intermédiation requis pour l'insertion des exploitations agricoles familiales dans les chaînes de commercialisation, en créant des stratégies adaptées aux besoins et aux capacités des petits producteurs. Le Comité a suggéré de promouvoir diverses mesures comme l'organisation de foires agricoles, le renforcement des structures de « commerce équitable », et l'appui aux coopératives et associations afin de renforcer la participation de l'agriculture familiale aux chaînes de valeur. Il a également souligné la nécessité de réévaluer le rôle de certains organismes qui avaient été dissous ou dont le rôle avait été réduit, comme les offices nationaux ou les instituts de promotion, pour voir s'ils pourraient soutenir le développement de l'agriculture familiale dans les nouvelles conditions des marchés des produits de l'élevage. Il a également estimé qu'il était important que la FAO appuie le renforcement des organisations de base pour favoriser les possibilités d'intégration de l'agriculture familiale dans les marchés des produits de l'élevage.

137. Le Comité a souligné l'importance de l'assurance-élevage et la pertinence des plans d'assistance technique pour la production et la commercialisation des produits issus de l'agriculture familiale.

138. Le Comité a insisté sur l'importance de la coopération régionale et des alliances stratégiques entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour le développement rural, l'amélioration de l'agriculture, la formation des agriculteurs et l'échange de produits agricoles, dans une optique de complémentarité.

139. Le Comité a souligné la nécessité de faire avancer l'institutionnalisation du droit de la personne à l'alimentation, dans un cadre juridique établi par consensus, en tenant compte du point de vue des pouvoirs publics et de la société civile. Dans ce sens, il a réaffirmé son appui à l'initiative « Amérique latine et Caraïbes sans faim ».

Maladies transfrontières

140. Le Comité a été informé des travaux réalisés par la FAO pour donner suite aux recommandations de la vingt-neuvième session de la Conférence régionale concernant les maladies transfrontières.

141. Le Comité a souligné la nécessité que les documents de la FAO indiquent clairement et sans équivoque les maladies qui ne sont pas présentes dans la région. L'Amérique latine et les Caraïbes étant une grande région exportatrice de produits de l'élevage, il est essentiel de mettre en évidence cette caractéristique qui la distingue et la favorise. Cette question aurait dû être examinée avec attention dans le document présenté sous la cote LARC/08/3. En outre, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre et de renforcer les efforts de prévention, le Comité a souligné la qualité et la sécurité offertes par les systèmes actuels de prévention et de lutte afin de renforcer la confiance dans le capital sanitaire des pays de la région.

142. Le Comité s'est déclaré préoccupé des mesures excessives qui limitent de manière injustifiée l'accès aux marchés en cas d'apparition de poussées épidémiques ou de problèmes sanitaires. À cet égard, le Comité a déclaré que la FAO devrait contribuer à la promotion des normes internationales de l'OIE, car l'application injustifiée de restrictions sanitaires à une vaste gamme de produits d'origine animale ou végétale provenant d'une zone dans laquelle une poussée épidémique s'est déclarée, a retenti lourdement sur les pays membres de la région.

143. Le Comité a demandé qu'il soit pris note des informations fournies par le représentant de l'OIE concernant la prochaine conférence régionale de cet organisme, qui se réunira à La Havane (Cuba), en novembre 2008, afin d'analyser les liens entre les problèmes sanitaires et les restrictions commerciales correspondantes.

144. Le Comité s'est déclaré satisfait de la coordination établie entre la FAO et d'autres organismes internationaux chargés de questions ayant trait à la santé animale. Il a demandé à la FAO de poursuivre et d'approfondir cette coopération.

145. Le Comité a souligné la nécessité d'adopter une approche régionale pour prévenir, maîtriser, éradiquer les maladies transfrontières car s'il est vrai que les efforts déployés à l'échelle nationale sont importants, ceux-ci restent insuffisants. Il a indiqué qu'il était essentiel de renforcer la coopération entre les pays et de coordonner les activités sanitaires aux frontières, en assurant la cohérence et la synergie des mesures prises par les différents pays (nature de ces mesures, date et lieu d'application).

146. Le Comité a souligné que les pays devaient coopérer afin d'améliorer les mesures de prévention, de maîtrise et d'éradication des maladies transfrontières. À ce sujet, il a demandé que la FAO et d'autres institutions internationales encouragent cette coopération

entre pays et fournissent un appui technique pour mettre ensemble pouvoirs publics, centres de recherche et producteurs du secteur de l'élevage, optimiser les différentes capacités et mettre à profit les expériences de chacun.

147. Le Comité a été informé des résultats de quatre projets sous-régionaux pour appuyer la prévention de la grippe aviaire hautement pathogène, couvrant 33 pays de la région, prévoyant des activités de renforcement des capacités pour la détection précoce de la maladie; la mise à la disposition des 33 pays d'un système épidémiologique géoréférencé; l'habilitation de ces pays au diagnostic de base de laboratoire; la mise en place de quatre laboratoires régionaux pour l'assistance technique complémentaire; la mise en place de plans nationaux d'urgence pour chaque pays; la participation à des simulations de crise et la fourniture d'un cours à distance sur ce thème; la connaissance dans chaque pays d'au moins deux systèmes de compensation pour atténuer les pertes de production; la mise au point d'une stratégie et d'une plate-forme continentale relatifs à la grippe aviaire; la création de réseaux scientifiques de spécialistes; et la facilitation de projets d'investissement.

148. Le Comité a été informé des activités d'appui technique réalisées par la FAO pour la lutte contre la fièvre aphteuse et son éradication progressive. La FAO a mis en œuvre un projet d'assistance technique pour aider les institutions bancaires à élaborer des projets nationaux d'investissement, destinés à éradiquer la fièvre aphteuse.

149. Le Comité a été informé des activités de soutien technique menées par la FAO pour maîtriser les autres maladies transfrontières qui affectent les pays de la région. Entre autres, le « Plan continental pour l'éradication de la peste porcine classique des Amériques » appuyé par 19 pays de la région; le renforcement des systèmes de prévention de l'encéphalopathie bovine spongiforme; et le contrôle de la lucilie bouchère.

La production de biocarburants: opportunités et défis pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes

150. Le Comité a analysé le rapport de la FAO sur la bioénergie et les échanges d'expérience et d'information, identifiés comme ligne d'action prioritaire par la vingt-neuvième conférence régionale. Il s'est penché, en particulier, sur les effets que pourrait avoir le développement de la production des combustibles liquides d'origine agricole sur la sécurité alimentaire, l'environnement et l'économie des petits exploitants.

151. Le Comité a débattu des multiples répercussions du développement des biocarburants sur la lutte contre la faim et la pauvreté, et sur la viabilité environnementale, le développement régional et les relations internationales. Il a souligné que dans l'élaboration des politiques publiques relatives à la production des biocarburants, il était prioritaire de prendre en compte la dimension du droit à l'alimentation et à la sécurité alimentaire de la population, en particulier des couches sociales les plus vulnérables.

152. Le Comité a reconnu qu'il s'agissait de questions complexes exigeant des études plus approfondies pour tirer le meilleur parti des possibilités liées à la production de bioénergie et pour réduire au minimum les risques que celle-ci pourrait comporter pour la sécurité alimentaire et l'environnement.

153. Le Comité a estimé que la FAO pourrait apporter une contribution importante en appuyant la mise au point d'une carte des capacités bioénergétiques de chaque pays et du potentiel des pays intéressés au regard de la production de biocarburants.

154. Le Comité a considéré qu'il était prématué d'ouvrir le débat sur l'établissement d'un code de conduite volontaire pour la production et l'utilisation des biocarburants.

Adoption du rapport du Comité technique

155. Le Comité a approuvé le présent rapport à l'unanimité.

Clôture de la réunion du Comité technique

156. Le Comité a remercié à nouveau le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour leur hospitalité.

157. Le Président du Comité technique a remercié les délégués pour leur participation et a déclaré close la réunion du Comité technique.

QUESTIONS FINALES

Date et lieu de la trente et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

158. La Conférence a pris note avec satisfaction de la proposition de la Délégation de Panama d'accueillir la trente et unième Conférence régionale de la FAO, qui se tiendrait en 2010. Cette proposition a reçu le soutien unanime des délégations présentes. Elle a demandé également au Directeur général de tenir compte de cette recommandation au moment de prendre sa décision quant au lieu et à la date de la prochaine Conférence régionale, en consultation avec le Gouvernement panaméen.

Autres questions

159. La Conférence a recommandé à la FAO d'intensifier et de renforcer ses activités de coopération visant à améliorer les capacités dans le domaine phytosanitaire. Plus précisément, elle a demandé le lancement d'un projet, actuellement en cours d'examen auprès du Bureau régional, destiné à mettre en œuvre des activités de coopération entre les pays de la région, en vue de développer les capacités techniques nécessaires pour la prévention et le contrôle phytosanitaire. Ce programme pourrait servir de modèle pour des travaux complémentaires.

160. La Conférence a demandé à la FAO de réaliser, en collaboration avec les pays de la région, une étude portant sur la récente hausse des prix des intrants agricoles, et notamment l'analyse des causes, les perspectives futures et les solutions possibles pour réduire l'impact de cet accroissement sur les coûts de production et sur la rentabilité agricole.

161. La Conférence a pris note avec satisfaction de la proposition du Venezuela d'accueillir une réunion des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours du second semestre de 2008, pour élaborer de nouvelles solutions face aux défis posés par la flambée des prix des produits alimentaires et des intrants agricoles, et définir des activités de coopération Sud-Sud dans ce domaine.

162. La Conférence a recommandé que la question de l'agroécologie et des systèmes de production biologique soit traitée lors de la prochaine Conférence régionale. Elle a également demandé à la FAO d'aider à trouver des ressources pour la constitution d'un réseau des instances opérant dans le domaine de l'agroécologie dans les pays de la région. Il devrait notamment s'agir d'établir un programme permanent de réunions et de soutien pour le déploiement de réseaux de coopération Sud-Sud en matière d'agroécologie.

163. La Conférence a souligné la nécessité de renforcer les relations commerciales complémentaires Sud-Sud.

164. La Conférence a fait remarquer que dans la dénomination en espagnol de la FAO l'ordre des termes « agriculture » et « alimentation » est inversé par rapport aux autres langues officielles.

165. La Conférence a accueilli avec satisfaction les communications présentées par le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), par la Directrice régionale adjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), par le Représentant régional de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et par le

Secrétaire du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRFAA). Les déclarations des représentants pourront être consultées sur la page web du Bureau régional.

166. La Conférence a pris note des déclarations adressées par la Conférence spéciale pour la souveraineté alimentaire par les droits et la vie, ainsi que par le Forum national du Brésil pour la réforme agraire et la justice en milieu rural. Les déclarations de ces deux organisations pourront être consultées sur la page web du Bureau régional.

Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique) et clôture de la Conférence régionale

167. La Conférence a remercié le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour leur hospitalité et les excellentes installations mises à disposition pour favoriser le bon déroulement de ses travaux.

168. Le Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a remercié le Gouvernement et le peuple de la République fédérative du Brésil pour l'organisation efficace de la Conférence, et félicité les délégations pour le bon travail réalisé. Il a réitéré l'engagement de la FAO à donner suite aux recommandations de la trentième Conférence régionale.

169. Le Ministre du développement agraire de la République fédérative du Brésil a félicité les délégations des résultats obtenus pendant la Conférence, a remercié tous les participants de leurs efforts et a déclaré close la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Monsieur le Président de la République,
 Monsieur le Président du Conseil,
 Mesdames et Messieurs les Ministres,
 Mesdames et Messieurs les délégués,
 Excellences,
 Mesdames et Messieurs:*

Introduction

C'est pour moi un honneur et un très grand plaisir d'être aujourd'hui parmi vous pour la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Au nom de l'Organisation et en votre nom à tous, je souhaiterais exprimer à Son Excellence le Président Luiz Inácio Lula da Silva, à son Gouvernement et au peuple brésilien notre profonde gratitude pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux.

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes

Depuis 2003, l'économie mondiale connaît une croissance annuelle de 3,5%. Cette progression a été supérieure en Amérique latine et dans les Caraïbes où la croissance économique a connu une moyenne annuelle de presque 5%.

La région a su profiter de cette conjoncture favorable. Entre 1990 et 2002, la population régionale qui vivait dans l'extrême pauvreté avait atteint les 97 millions. En 2007, ce chiffre a été réduit de presque un tiers pour atteindre 69 millions.

Au niveau mondial, malgré les engagements du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) de 1996 et du Sommet du Millénaire de 2000, l'examen des données les plus récentes concernant l'insécurité alimentaire révèle que la diminution tendancielle du nombre des affamés s'est arrêtée : 862 millions de personnes étaient sous-alimentées en 2002-2004 au lieu de 854 millions en 2001-2003.

Dans la région, entre 1990-92 et 2002-04, le nombre de personnes sous-alimentées a diminué de 7,3 millions, soit une réduction de 3%. En ce sens, l'Amérique latine et les Caraïbes ont progressé de façon encourageante sur la voie de la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement. Cependant, la région est encore éloignée de l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation, qui vise à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim à l'horizon 2015.

En 2002-04, 52,1 millions d'habitants, soit 10% de la population de la région, étaient encore victimes de la faim. Les plus gravement touchées restent les populations indigènes dont les revenus sont de 45 à 60% inférieurs à la moyenne régionale.

L'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim » s'est fixée un objectif ambitieux visant à l'éradication totale de la faim. C'est un défi qui est à notre portée.

L'Amérique latine et les Caraïbes présentent un excédent de 31% en matière de ressources alimentaires. Le problème de la faim dans la région n'est donc pas lié à la production, mais à l'accès à l'alimentation. L'augmentation des exportations doit permettre une amélioration des recettes et donc des revenus susceptibles d'être distribués.

*Monsieur le Président de la République,
Excellences,
Mesdames et Messieurs:*

Problèmes et enjeux mondiaux et régionaux

La hausse actuelle des prix des produits alimentaires est un défi majeur, car la sécurité alimentaire de millions de personnes dans le monde est aujourd'hui menacée. Entre janvier 2007 et janvier 2008, l'Indice des prix des denrées alimentaires de la FAO a augmenté de 47%. Cette hausse des prix a été impulsée principalement par les produits céréaliers (62%), les huiles végétales (85%) et les produits laitiers (69%). Pour 2008, malgré une hausse de 2,6% de la production céréalière mondiale, les prix de la plupart des céréales devraient rester à des niveaux élevés et certains devraient continuer d'augmenter. Les stocks de céréales vont continuer à diminuer pour atteindre 405 millions de tonnes à la fin des campagnes agricoles de 2008, soit leur niveau le plus bas depuis 1982.

En conséquence, la facture d'importations alimentaires des 82 pays à faible revenu et à déficit vivrier, dont quatre appartiennent à la région, à savoir l'Équateur, Haïti, le Honduras et le Nicaragua, va augmenter de 35%. Il est donc primordial de protéger les populations vulnérables de la région. Ceci nécessite la mise en œuvre de mesures immédiates pour augmenter rapidement la production alimentaire locale et prévenir les effets négatifs d'une nouvelle escalade des prix.

C'est pourquoi, en décembre dernier, j'ai lancé une initiative pour soutenir les pays les plus touchés et protéger les plus démunis face à la flambée des prix des aliments en améliorant l'accès aux intrants pour les agriculteurs pauvres des pays à faible revenu et à déficit alimentaire afin de doper la production agricole locale. Nous encourageons les gouvernements, les institutions internationales et les agences bilatérales de développement à contribuer à cette initiative, car si la FAO a déjà alloué 17 millions de dollars sur ses ressources internes à ce programme, il conviendrait d'atteindre 1,7 milliard de dollars pour avoir l'impact mondial attendu.

Les biocarburants

L'essor actuel des biocarburants est l'objet d'un large débat dans le monde. La FAO reconnaît que ces nouveaux produits pourraient se développer en réponse à des considérations à la fois commerciales, énergétiques et agricoles. A ce stade, nous pouvons encore organiser ce secteur afin qu'il profite aux plus pauvres par une amélioration de leurs revenus et par un accès à l'énergie plus aisément au plan local.

Cette question est très complexe. Le caractère positif ou négatif de l'incidence du développement des bioénergies sur la sécurité alimentaire va dépendre des politiques adoptées à l'échelle nationale et internationale sur la production et la distribution nationales mais aussi les facteurs affectant le commerce international, notamment les subventions et les droits à l'importation.

Le changement climatique

Pour faire face aux problèmes liés au changement climatique, une action urgente doit être menée sur différents fronts. Les ouragans et les tempêtes tropicales en Amérique centrale et dans les Caraïbes, les récentes inondations en Bolivie provoquées par « La Niña » et les pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'Équateur sont autant d'exemples récents de ses effets dévastateurs.

Je voudrais exprimer toute ma solidarité aux pays touchés par ces catastrophes naturelles et les assurer de l'engagement de la FAO à leur côté. Outre l'aide d'urgence qu'elle apporte, l'Organisation va continuer à contribuer au rétablissement des capacités de production agricole et à la réduction de la vulnérabilité des populations affectées.

Le développement agricole en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours de la période 2006-07

D'après des données de 2006, l'agriculture représente 6,4% du produit brut total de la région et sa croissance annuelle est d'environ 4,6%. Le secteur agricole dit « élargi », à savoir celui qui inclut les relations en amont et en aval, représente, pour sa part, environ 30% du produit brut de la région, et joue un rôle déterminant sur les marchés agricoles mondiaux.

La production agricole peut encore progresser. À la fin des années 90, il y avait dans la région 162 millions d'hectares de terres arables, superficie qui pourrait atteindre 223 millions d'hectares en 2030 sans compromettre les forêts.

Les cultures

L'Amérique latine et les Caraïbes ont produit, en 2007, un total de 170 millions de tonnes de céréales, ce qui en fait la région dont les gains de production sont les plus importants.

Il faut continuer à investir dans le domaine des infrastructures rurales et des technologies si l'on veut améliorer la production. Il est important de cibler la recherche sur la mise au point de variétés qui soient résistantes au changement climatique afin de pouvoir nourrir une population mondiale qui atteindra 9 milliards de personnes en 2050.

L'élevage

La région est le principal exportateur mondial de viande bovine et de volaille et le troisième exportateur de viande de porc. Pour continuer de jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial du bétail, il est important de redoubler d'efforts pour prévenir et contrôler les maladies transfrontières. Leur éradication doit constituer une priorité pour la région. À l'heure actuelle, les deux principales menaces pour la production animale régionale sont la fièvre aphteuse et la grippe aviaire.

Pour l'heure, les pays de la région sont toujours indemnes du virus H5N1 de la grippe aviaire hautement pathogène, mais il ne faut pas toutefois négliger le risque d'introduction de ce virus dans la région par le biais des échanges commerciaux internationaux et du déplacement des oiseaux migrateurs. C'est pourquoi il est important de renforcer les mesures de prévention et de réaction rapide.

Le secteur forestier

La production forestière en Amérique latine et dans les Caraïbes a continué de croître en 2006-2007 grâce à l'augmentation de la demande intérieure et des exportations vers l'Asie et l'Amérique du Nord, sans oublier l'effet de l'offre additionnelle résultant de plantations forestières particulièrement dynamiques dans les pays du Sud.

Le secteur des forêts représente plus de 25 milliards USD des exportations régionales. Il fournit des emplois directs à plus de 2 millions de personnes et des emplois indirects à 10 millions de personnes.

Mais l'Amérique latine et les Caraïbes connaissent de graves problèmes de dégradation et de déforestation contre lesquels il faut lutter.

La pêche et l'aquaculture

Le secteur des pêches et de l'aquaculture est très important pour la région. En 2005, les produits de la pêche, dont 90% sont des produits de la mer, représentaient 22% du total mondial. L'aquaculture, qui est particulièrement dynamique dans la région a, depuis 1996, doublé sa participation à la production à raison de 7%.

Les problèmes qui se posent pour les pêcheries sont liés à la surexploitation des ressources halieutiques, et pour l'aquaculture à l'impact sur l'environnement. Cette situation justifie un renforcement du cadre réglementaire et institutionnel et le recours à une planification stratégique associée à de nouveaux investissements dans le secteur de l'aquaculture.

*Monsieur le Président de la République,
Excellences,
Mesdames et Messieurs:*

Contraintes

Le secteur agricole peut se développer si certaines contraintes sont surmontées. La région se heurte en effet à trois grandes limitations: un manque de stratégie à long terme, des investissements publics insuffisants et une gestion des dépenses de l'agriculture encore largement perfectible.

Il faut donc:

- Un effort de coordination pour une meilleure intégration des secteurs public et privé, y compris les petits exploitants.
- Une aide immédiate en faveur des familles vulnérables qui doit aller de pair avec des investissements pour leur permettre de subvenir elles-mêmes à leurs besoins.
- Enfin, les dépenses doivent augmenter en quantité, mais aussi en qualité en accordant une grande attention au suivi et aux évaluations économiques et sociales des programmes.

Questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence régionale

Tous les enjeux que je viens de mentionner ont été inscrits à l'ordre du jour de cette trentième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Un autre point important de l'ordre du jour sera la table ronde sur la suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural.

Conclusions

*Monsieur le Président de la République,
Excellences,
Mesdames et Messieurs:*

Le développement de l'agriculture est vital pour relever les défis majeurs à l'échelle mondiale, notamment l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté.

En 2008, pour la première fois en un quart de siècle, la Banque mondiale a consacré son *Rapport sur le développement dans le monde* au thème de l'agriculture. La FAO est heureuse de constater que le travail persévérant d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'agriculture commence à porter ses fruits.

Du 3 au 5 juin 2008 à Rome, les chefs d'État et de gouvernement des États Membres se réuniront au Sommet sur la sécurité alimentaire mondiale, à un moment où les émeutes de la faim se propagent sur les différents continents. Ce sera une occasion particulière pour adopter les politiques, stratégies et programmes nécessaires pour relever les grands défis qui, au-delà de la hausse des prix, posent le problème de la production agricole, surtout dans les pays pauvres. Je voudrais souligner donc la nécessité d'une représentation de vos différents pays par leurs chefs d'État et de gouvernement à ce Sommet, compte tenu de l'importance de ces différents thèmes pour votre région et pour le monde, et des conflits sociaux et politiques actuels provoqués par la hausse des prix des denrées alimentaires et l'inflation.

J'exprime ma gratitude au Président Lula qui, dès juin 2007, a été le premier Chef d'État à encourager cette initiative et qui donne, avec les programmes Fome Zero, PRONAF, PRODUZIR, GESTAR, Bolsa Familia et Alimentación Escolar, un leadership exemplaire dans la lutte contre la faim.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos travaux.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT INDÉPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO

Monsieur le Président,
 Monsieur le Directeur général de la FAO,
 Mesdames et Messieurs les Ministres,
 Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
 Excellences
 Mesdames et Messieurs

C'est un plaisir et un honneur pour moi de vous adresser, en mon nom propre et au nom de tous les États Membres de la FAO, nos remerciements les plus sincères, Monsieur le Président, et, par votre intermédiaire, au Gouvernement et au grand peuple du Brésil, pour l'accueil exceptionnel réservé à tous les participants à la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, j'ai le privilège de m'adresser à vous, en ma qualité de représentant élu, pour parler de questions importantes ayant un impact majeur sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, ainsi que du rôle et de l'efficience présents et futurs de notre Organisation.

Le temps à ma disposition étant limité, je me contenterai d'aborder deux sujets de premier plan: tout d'abord « la demande croissante de produits agricoles et la hausse des prix de ces produits », et ensuite « la suite donnée à l'Évaluation externe indépendante de la FAO ».

Permettez-moi de commencer par la première question. La récente flambée des cours mondiaux d'un grand nombre de denrées alimentaires de base, a suscité de nombreuses incertitudes et ambiguïtés parmi les décideurs, et maintes questions de la part des responsables politiques, des médias, du grand public, des agriculteurs et des consommateurs. Ceux dont l'inquiétude est la plus justifiée, sont les personnes vulnérables, contraintes de s'adapter, avec beaucoup de mal, aux effets négatifs de l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être de leur ménage. Il va de soi que cette situation a induit de grandes responsabilités pour tous les décideurs internationaux et nationaux, qui transcendent le prix des denrées alimentaires. Une réponse doit être apportée aux questions suivantes:

- Pourquoi les prix alimentaires augmentent-ils?
- Quelle est l'incidence de la demande de biocarburants?
- Les effets du changement climatique sont-ils importants?
- La hausse des prix est-elle destinée à s'inscrire dans la durée?
- Quels en sont les bénéficiaires et les perdants?

Fort heureusement, la FAO s'est efforcée d'inscrire ces questions dans le cadre national et international de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, et a indiqué dans une certaine mesure quels étaient les défis et les opportunités, effectifs ou potentiels, qui en découlaient. Certaines de ces questions ont été traitées pendant la réunion des hauts fonctionnaires de cette Conférence, d'autres seront examinées lors des prochains débats, aujourd'hui et demain. Je m'arrêterai donc brièvement sur les points suivants:

Les prix des produits agricoles ont marqué une forte hausse en 2006, suivie d'une progression encore plus nette en 2007. Entre décembre 2006 et décembre 2007, la

valeur de l'Indice des prix des denrées alimentaires de la FAO a augmenté de 37 pour cent. Cette envolée des prix a également été assortie d'une grande instabilité, en particulier dans le secteur des céréales et des graines oléagineuses, mettant ainsi en évidence la prévalence d'une plus grande incertitude sur le marché. La confirmation de ces tendances en 2008 a engendré de graves difficultés et de grandes inquiétudes dans bien des pays, attirant fort heureusement l'attention des médias nationaux et internationaux. L'étude des tendances du marché révèle que la longue période de recul des prix réels des produits agricoles a pris fin, indiquant des changements importants dans ces marchés. Il faut souligner qu'aucun facteur particulier en est le principal responsable, et qu'il n'existe aucune évaluation quantitative des contributions des principaux facteurs au cours des deux dernières campagnes.

Du côté de l'offre, les déficits de production dus aux conditions atmosphériques constituent un facteur très important. Si, en 2005 et en 2006, la production mondiale de céréales n'a fléchi que de un et deux pour cent respectivement, en revanche dans les huit grands pays exportateurs, qui mobilisent à eux seuls près de la moitié de la production mondiale, elle a reculé de quatre et sept pour cent ces années là. Un autre facteur important au niveau de l'offre est celui du renchérissement des carburants qui a fait augmenter les coûts de production et de transport. À cet égard, il ne faut pas oublier que les prix du pétrole brut en termes réels (corrigés des effets de l'inflation) sont encore légèrement inférieurs au niveau de 1973.

Du côté de la demande, l'évolution de la structure de la demande, par effet du développement économique et de la croissance des revenus dans les économies émergentes, et notamment en Chine et en Inde, a été considérée comme un important facteur de la hausse des prix des produits agricoles, mais il est intéressant de savoir que malgré une croissance relativement rapide de la demande dans ces pays, les importations céréalières ont marqué un recul tendanciel, de 4 pour cent par an en moyenne, depuis 1980, passant ainsi de près de 15 millions de tonnes à environ 6 millions de tonnes, et qu'elles n'ont donc pas été la cause du brusque renchérissement enregistré à partir de 2005.

Le nouveau marché des biocarburants constitue une source nouvelle et importante de demande pour certains produits agricoles, tels que le sucre, le maïs, le manioc, les graines oléagineuses et l'huile de palme. Cela mérite un examen spécifique et approfondi, à la fois quant aux perspectives, surtout à long terme, et aux problèmes posés à brève échéance.

Concernant les opérations des marchés financiers, les marchés dérivés des produits agricoles offrent un éventail croissant d'instruments financiers pour diversifier davantage les portefeuilles et réduire l'exposition aux risques. L'abondance de liquidités dans certaines parties du monde, jointe à de faibles taux d'intérêt et aux prix élevés du pétrole, rend ces marchés dérivés attrayants pour les spéculateurs qui peuvent ainsi diluer leurs risques et en tirer de meilleurs profits. Mais il semble plus probable que les spéculateurs contribuent davantage à accroître l'instabilité des prix au comptant, qu'à influer sur le niveau des prix.

Quelles sont les répercussions probables? Les fortes hausses du prix des carburants et des produits alimentaires auront une incidence négative sur les recettes en devises, les revenus et le bien-être de nombreux pays vulnérables. Les importateurs nets à la fois de carburants et de produits alimentaires seront durement touchés. L'accroissement du coût mondial des importations alimentaires a déjà été substantiel, estimé à 745 milliards USD en 2007, soit 21 pour cent de plus qu'en 2006 et le niveau le plus élevé jamais enregistré. La hausse soutenue des dépenses d'importations alimentaires des pays vulnérables est

alarmante. Aujourd’hui, le coût de leurs importations alimentaires annuelles pourrait être plus de deux fois supérieur à celui de 2000.

Selon les prévisions, la facture des importations céréalières des pays les plus pauvres de la planète, devrait augmenter de 56 pour cent en 2008, après avoir progressé de 37 pour cent en 2007.

La brusque flambée des prix internationaux des céréales s'est poursuivie au cours des deux derniers mois, sous l'effet d'une demande constante et de l'épuisement des réserves mondiales. Les cours du riz sont ceux dont l'augmentation a été la plus forte, à la suite de l'imposition de nouvelles restrictions à l'exportation de la part des principaux pays exportateurs. À la fin du mois de mars, les prix du blé et du riz avaient presque doublé par rapport au niveau de l'année précédente, tandis que les cours du maïs avaient progressé de plus d'un tiers.

RELEVER LE DÉFI

Les effets contrastés de l'envolée des prix alimentaires sur le bien-être des ménages et sur la sécurité alimentaire, orientent vers une série de politiques, de programmes et d'investissements possibles de la part de la communauté mondiale, des gouvernements et d'autres parties prenantes. Des mesures à court terme devraient viser à réduire les prix sur les marchés intérieurs, à en atténuer les effets négatifs et à favoriser une réaction de l'offre face à des prix plus élevés. D'autre part, des prix accrus offrent l'occasion de relancer l'agriculture dans les pays en développement grâce à des investissements et des programmes publics à long terme qui, à leur tour, catalyseront des investissements du secteur privé grâce à une meilleure rentabilité.

À long terme, la meilleure façon de réduire les prix alimentaires consiste à améliorer la productivité agricole grâce à des investissements publics dans la recherche agricole, l'éducation rurale, l'infrastructure rurale, le renforcement des capacités et la création de marchés efficents, surtout dans le secteur rural. La conception d'instruments innovateurs de gestion des risques, tels que l'assurance indexée contre les risques climatiques, peut aussi améliorer la productivité. Les investissements dans les institutions et les infrastructures physiques visant à mettre en place des marchés compétitifs efficents, permettent à la hausse des prix de parvenir jusqu'à l'exploitation. Satisfaire cette condition préalable permet d'assurer une plus grande participation au marché. Compte tenu de l'accroissement des prix alimentaires, cela permet également de fournir aux agriculteurs les incitations nécessaires pour développer leur production et améliorer leur productivité. Ces investissements ne produiront pas une diminution immédiate des prix alimentaires, mais il est important de tenir compte de ces mesures à plus long terme, sans lesquelles une sécurité alimentaire durable ne pourra être réalisée.

À moyen terme, pour éviter des comportements monopsonistiques sur la chaîne de valeur, et pour accroître la part de la hausse des prix revenant aux producteurs, il est important de renforcer les institutions et les organisations de petits exploitants, en les responsabilisant au sein du marché et de la chaîne de valeur.

Par ailleurs, des interventions en faveur des organisations de producteurs pour renforcer le pouvoir collectif et réduire les coûts de transaction, pourraient également aider les petits exploitants à tirer profit de la hausse des prix. Favoriser l'accès des pauvres à des biens permet d'améliorer leur participation au marché. Les bénéfices tirés d'une participation accrue non seulement signifient de plus grandes marges commerciales (contrairement à l'autoconsommation), mais peuvent aussi favoriser un élargissement de l'échelle de production.

Assurer l'accès à la terre et renforcer les droits des pauvres aux actifs et ressources agricoles (terre, eau) devrait figurer parmi les priorités de toutes les parties prenantes, autant des gouvernements que des organisations de la société civile.

Monsieur le Président, permettez-moi maintenant de passer à l'importante réforme générale qui est en cours au sein de la FAO.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, j'ai l'honneur d'avoir été nommé par vous, les Membres de l'Organisation, non seulement président indépendant du Conseil, mais aussi président du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (EEI). Je voudrais donc profiter de ma participation à cette Conférence régionale pour vous informer de l'état d'avancement du processus mis en route par notre EEI.

Vous avez tous en mémoire ce parcours commun, qui a eu des hauts et des bas, mais qui, pris dans sa globalité, a renforcé notre objectif commun et notre unité. En novembre 2004, le Conseil est convenu de lancer une évaluation externe indépendante de la FAO (EEI). Nous avons retroussé nos manches, constitué un groupe de travail de l'ensemble des membres, et défini un cadre commun de référence, pour une évaluation véritablement indépendante et professionnelle. Nous avons demandé à ce groupe de présenter des propositions innovatrices pour améliorer l'efficacité de notre Organisation, la FAO, au service de nous tous. La Conférence de novembre 2007 a adopté à l'unanimité le cadre de référence de l'évaluation et nous avons établi un Comité du Conseil pour superviser les travaux.

Nous avons choisi une équipe d'évaluation professionnelle et hautement qualifiée, constituée d'experts du monde entier qui ne nous ont pas déçus. Ils ont présenté une analyse approfondie et une série très complète de propositions pour une **réforme de la FAO dans la croissance**. Le Directeur général s'est joint aux Membres pour se féliciter du rapport présenté, de l'analyse effectuée et des propositions formulées, et cela dans le cadre d'une résolution de la Conférence, approuvée en novembre dernier, qui a tracé la prochaine étape de notre action sur la base des travaux entrepris par les Amis du Président, une instance à laquelle participent l'ensemble des membres et que j'ai eu le privilège de présider.

Nous avons maintenant établi un Comité de la Conférence étendu à l'ensemble des membres et prévoyant trois groupes de travail. Nous procédons de manière systématique compte tenu des conclusions et des recommandations de l'EEI, en fournissant des avis à la Direction sur les éléments relevant de son autorité et en tirant nos propres conclusions sur les nombreuses recommandations nous concernant. Nous devons conclure nos travaux de base d'ici le mois de juillet prochain, afin que la session extraordinaire de novembre de la Conférence de la FAO puisse indiquer la voie à suivre, sur la base d'un Plan d'action immédiate contenant les éléments d'un nouveau Cadre stratégique et Plan à moyen terme pour la FAO.

L'occasion - qui constitue un enjeu difficile mais stimulant, et qui ne se représentera pas à brève échéance si nous ne la saissons pas dès à présent -, nous est ainsi offerte d'édifier une Organisation plus performante pour mieux nous desservir. Il ne s'agit pas d'un duel entre différents groupes d'intérêt parmi les Membres, en constante rivalité pour des fonds de plus en plus réduits. Nous avons bien entendu des intérêts différents tout à fait légitimes, mais nous avons tous à gagner d'une plus grande efficience de la FAO et d'une plus grande pertinence de ses interventions. Nous pouvons également espérer à

juste titre que cela renforcera la confiance dans l'Organisation et se traduira ainsi par un afflux de ressources additionnelles.

L'EEI contient de très nombreuses propositions intéressantes, dont certaines pourraient sans doute être modifiées. Mais je vous exhorte à ne pas perdre de vue le cadre général. L'EEI est dans l'ensemble une entreprise positive et représente une opportunité: laissez-nous en tirer parti. Nous avons très bien commencé. L'EEI elle-même était un bon début. Le Comité de la Conférence et ses groupes de travail sont une bonne continuation. Les progrès réalisés au sein de ces groupes sont très positifs, mais nous pourrions en faire davantage. La région Amérique latine et Caraïbes a joué un rôle essentiel dès les tout premiers stades de ce processus. Le Brésil a présidé le Comité du Conseil. Son rapport a été accueilli avec satisfaction par les Membres et par le Secrétariat de la FAO. Vos représentants à Rome prennent une part très active et dynamique dans ce processus.

L'EEI recommande que les conférences régionales jouent un plus grand rôle dans le processus décisionnel de la FAO. Cette Conférence, ainsi que les autres conférences régionales de cette année, peuvent donner l'élan nécessaire et apporter des points de vue importants dont nous devrons faire valoir dans le processus de suivi de l'EEI. J'espère que vous saisirez cette occasion lors de vos interventions pendant la Conférence et si vous le souhaitez, de manière informelle, à moi-même et à d'autres collègues, par l'entremise de vos délégations qui, à Rome, s'efforcent de faire avancer nos travaux.

Monsieur le Président, il m'est généralement impossible de résister à la tentation de me tourner vers le passé, celui dudit monde en développement, non seulement pour en apprécier la richesse sans limites, mais aussi pour trouver des solutions aux défis auxquels nous devons faire face à l'aube du troisième millénaire. Dans ce cas particulier, cette tentation tient à la fois au merveilleux passé de la région qui nous accueille, et aux récents succès de notre pays hôte (le Brésil).

L'Amérique latine et les Caraïbes sont les centres de domestication de certaines des cultures qui sont devenues universelles et absolument essentielles dans le monde entier. Les tomates originaires du Mexique sont désormais associées dans l'imagination de tous, à la cuisine italienne et méditerranéenne. Le maïs est devenu une denrée de base fondamentale dans la plus grande partie de l'Afrique et ailleurs. Le cacao et le chocolat sont des ingrédients essentiels des desserts et des boissons les plus populaires, commercialisés dans le monde entier. Qui pourrait imaginer notre monde aujourd'hui sans ces cultures, qui sont le fruit des innovations des agriculteurs des Amériques? En 2008, une reconnaissance généralisée de la contribution de la région est venue avec l'Année internationale de la pomme de terre proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Originaire des Andes il y a 8000 ans, la pomme de terre est aujourd'hui la quatrième culture vivrière mondiale. Il est tout à fait approprié que l'humanité en célèbre cette année l'importance pour notre patrimoine commun.

Les résultats remarquables récemment obtenus par notre pays hôte, le Brésil, en matière de développement agricole et de modernisation du secteur, et concernant tant l'agriculture à grande échelle que les petits producteurs, sont certainement frappants et de nombreuses leçons peuvent en être tirées. Un exemple d'une grande importance pour le développement agricole futur est la biotechnologie. Le Brésil travaille aux frontières de la connaissance dans ce domaine. De nombreux pays en développement peuvent en tirer parti dans leurs efforts pour accroître leur production agricole et lutter ainsi contre la faim et l'insécurité alimentaire. Je suis certain que nous pouvons trouver des exemples analogues dans d'autres pays de la région. La présence ici même des plus hautes autorités des pays de la région en matière de développement agricole, de sécurité

alimentaire et de développement rural, offre une excellente occasion de prêter attention à nos capacités collectives de surmonter la situation intolérable de l'insécurité alimentaire et de la faim dans le monde, qui est presque exclusivement concentrée dans les pays en développement et notamment en milieu rural. La mise en commun de vos expériences et de vos réussites, nationales et même locales, pourrait permettre à d'autres d'en bénéficier et de les adapter à leurs cas spécifiques.

Enfin, au niveau régional, de nombreux gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes relèvent les défis de l'insécurité alimentaire et de la sous-alimentation par le biais de programmes nationaux en accord avec les objectifs du Millénaire pour le développement de réduire de moitié la faim, puis de l'éradiquer. Notre pays hôte, le Brésil, a déployé des efforts exceptionnels au niveau décentralisé et national dans le cadre du programme *Fome Zero*, mondialement reconnu pour les succès obtenus.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, il existe maintenant une plateforme régionale pour l'échange d'expériences, réunissant 15 pays ayant établi des Alliances nationales contre la faim, ou en train de le faire. Cela est un exemple de l'engagement régional et national à atténuer le fléau de la faim.

Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence, je vous souhaite des travaux très fructueux pour la promotion des objectifs sacrés de la FAO, cristallisés autour de son logo « FIAT PANIS » (de la nourriture pour tous).

Discours du Président de la République fédérative du Brésil

Mon cher ami Jacques Diouf, Directeur Général de la FAO,
 Ambassadeur Celso Amorim, Ministre des affaires étrangères,
 Mon cher Noori-Naeini, Président indépendant du Conseil de la FAO,
 Mon cher Reinhold Stephanes, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et des approvisionnements,
 Mon cher Guilherme Cassel, Ministre du développement agraire,
 Mon cher camarade Altemir Gregolin, Secrétaire spécial à l'aquaculture et à la pêche,
 Madame Arlete Sampaio, Ministre par intérim du développement social et de la lutte contre la faim,
 Mon cher collègue José Graziano, Sous-Directeur général chargé du Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes,
 Mesdames et messieurs les participants à la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes,
 Messieurs les ministres des pays d'Amérique latine et des Caraïbes,
 Délégués,
 Chers ambassadeurs,
 Amis de la presse,

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette Conférence régionale de la FAO.

De nouveau, la lutte contre la faim et la pauvreté est à la une des journaux et s'impose à l'attention de la communauté internationale.

Ce grave problème que je dénonce et que je combats depuis le premier jour de mon gouvernement, doit son regain d'actualité à la hausse du prix des produits alimentaires sur le marché mondial, hausse des prix qui, ces derniers jours, a poussé de nombreuses personnes désespérées par le manque de nourriture, à manifester dans les rues de diverses villes du monde en développement.

Ce phénomène n'a pas une cause unique mais résulte plutôt d'une combinaison de facteurs: la flambée du prix du pétrole; la moindre abondance des récoltes dans différents pays, en raison de phénomènes climatiques défavorables; l'augmentation du coût des transports; les fluctuations des taux de change; la spéculation sur les marchés financiers et l'accroissement de la consommation d'aliments dans les pays en développement comme la Chine, l'Inde, le Brésil et tant d'autres pays pauvres.

Pour affronter ce problème de manière cohérente, il est nécessaire d'éviter les généralisations et les simplifications outrancières.

L'impact des phénomènes météorologiques par exemple, appartient à l'histoire de l'agriculture de tous les pays du monde. La nouveauté, qui est tout à fait bienvenue, tient au fait qu'un plus grand nombre de personnes est en mesure de se nourrir et de mieux manger. C'est un signe de progrès dans la lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités.

Il nous faut trouver des solutions d'urgence pour atténuer les effets de la crise actuelle. Mais il nous faut surtout trouver des solutions à long terme pour réduire la vulnérabilité de nombreux pays face à l'aggravation de ces problèmes.

La situation est grave dans diverses parties du monde. Dans notre région, Haïti se trouve durement touché. Le Brésil, la semaine passée, a envoyé 14 tonnes d'aliments vers ce pays et a apporté une contribution financière au Programme alimentaire mondial pour qu'il puisse acheter et distribuer des vivres au peuple haïtien. Nous espérons que ces initiatives seront suivies par d'autres pays. Nous espérons également que ce drame convaincra les pays riches que la stabilité d'Haïti passe nécessairement par sa viabilité économique et sociale.

La crise de la sécurité alimentaire mondiale exige le renforcement urgent des ressources destinées à la lutte contre la faim et la misère. Le Brésil a commencé à faire sa part. Dans le cadre de l'Action internationale contre la faim et la pauvreté, nous avons proposé la création de mécanismes financiers novateurs. Nous avons obtenu des résultats dans le domaine de la santé, mais nous sommes loin de disposer des instruments suffisants pour faire face à des défis de cette ampleur.

Le financement en faveur du développement figure désormais en bonne place dans les programmes de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI et du G-8. Mais on ne peut que déplorer le fait que les pays développés ne réagissent vigoureusement que face à des situations d'urgence.

Ce qu'on appelle la crise alimentaire mondiale est, avant tout, une crise des opportunités et de la distribution. Chaque jour, 854 millions d'hommes, de femmes et d'enfants vont se coucher le ventre creux. Cette situation nous est à tous intolérable.

Sous mon gouvernement, le droit à l'alimentation est devenu l'un des principaux pivots de nos politiques publiques. Nous avons étendu la réforme agraire, renforcé le soutien à l'agriculture familiale, facilité le crédit et développé l'assistance technique à la commercialisation des produits agricoles. Avec la promulgation de la loi organique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en 2006, l'accès aux aliments est devenu une politique permanente de l'État brésilien. Nous mettons en œuvre des politiques sociales qui accroissent le revenu des personnes.

La Bolsa Familia (Fonds pour la famille) est le plus grand programme de transfert des revenus de l'histoire du Brésil. Plus de 11 millions de familles pauvres de notre pays en bénéficient aujourd'hui. En mettant à la disposition de tant de Brésiliens un revenu minimum et une bonne alimentation, nous contribuons à faire d'eux des personnes plus productives, en meilleure santé, dont les enfants seront éduqués dans de meilleures conditions.

Nous avançons. Il se pourrait bien qu'en 2015 la région Amérique latine et Caraïbes soit la seule à avoir tenu les engagements du Sommet mondial pour l'alimentation et réalisé le premier Objectif du Millénaire pour le développement pour ce qui est de la réduction du nombre de personnes souffrant de la faim.

Mais nous voulons plus: nous voulons éradiquer la faim sur notre continent. L'initiative « Amérique latine et Caraïbes libérées de la faim » que le Brésil et le Guatemala ont lancé en 2006, traduit cet engagement politique.

Mon cher camarade Diouf,

Les structures créées par la communauté internationale jusqu'ici ne sont pas préparées pour recevoir les millions d'individus dont l'inclusion sociale est en cours. Il faut produire plus et distribuer mieux. Le Brésil, en sa qualité de puissance agricole, s'efforce d'accroître sa production. Mais cela ne suffit pas.

Le monde a besoin aussi de politiques internationales animées par la volonté de résoudre le problème, et pas de simples palliatifs et rafistolages.

L'incapacité dans laquelle se trouvent de nombreux pays de produire les aliments dont ils ont besoin est le résultat de décennies et, parfois, de siècles de distorsion dans le commerce international des produits agricoles. Le protectionnisme pèse. Comme pèsent les subventions à l'agriculture des riches qui privent le petit agriculteur de ses atouts concurrentiels. Ces distorsions ont créé une dépendance quand elles n'ont pas provoqué le démantèlement de pans entiers de structures de production.

D'aucuns ont également fait subir des distorsions à la notion de sécurité alimentaire pour justifier des pratiques protectionnistes préjudiciables aux pays qui souffrent du manque d'aliments et de débouchés économiques.

L'aide alimentaire doit être complétée par la coopération en matière de production et par l'ouverture de nouveaux marchés et de nouveaux débouchés.

La véritable sécurité alimentaire doit être mondiale et se fonder sur la coopération. Elle doit être forgée à partir d'une combinaison de mesures mises en place dans les situations d'urgence comme celle-ci, mais elle exige surtout des solutions à long terme.

Une conclusion positive du Cycle de Doha, à l'OMC, sera naturellement nécessaire pour que puissent être surmontés les obstacles actuels. Il doit aboutir à un accord qui cesse de traiter le commerce des produits agricoles comme une exception à la règle; qui permette aux pays les plus pauvres de générer des revenus en produisant et en exportant ces produits.

Cela suppose également un développement de la coopération dans le domaine agricole, comme l'a fait le Brésil avec ses partenaires africains et ceux de l'Amérique centrale et des Caraïbes. La généralisation de ce type d'initiative sera favorisée par la mise en place de nouveaux partenariats, rendant possible une coopération triangulaire.

Le Brésil a également insisté sur l'énorme potentiel des biocombustibles comme instrument de la transformation économique et sociale dans les pays les plus pauvres. Ils sont source de revenu et d'emploi, surtout à la campagne. Ils produisent une énergie propre et renouvelable. Ils donnent l'exemple d'un développement durable et respectueux de l'équilibre entre les différents aspects environnementaux, sociaux et économiques. C'est là un projet dans lequel je place de grands espoirs en particulier pour l'avenir de nombreux pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Aussi est-ce avec une inquiétude croissante que je vois les tentatives d'établir un rapport de cause à effet entre le développement des biocombustibles et le manque de produits alimentaires ou la hausse de leurs prix.

Plus vive encore se fait mon inquiétude lorsque je constate que rares sont ceux qui mentionnent l'incidence négative de la hausse des prix du pétrole sur les coûts de production et de transport des aliments, sur les coûts de production des engrangements. Que rares sont ceux qui se révoltent contre l'incidence nuisible et durable des subventions et du protectionnisme. Que nombreux sont ceux qui critiquent, au lieu de s'en réjouir, l'accroissement de la consommation alimentaire dans les pays en développement les plus dynamiques.

Il est toujours plus facile de choisir les réponses simplistes. De cacher les intérêts économiques et les desseins politiques derrière de soi-disant préoccupations sociales et environnementales. Il est difficile de discuter de ces questions en s'en tenant aux faits.

Les biocombustibles ne sont pas le vilain qui menace la sécurité alimentaire des nations les plus pauvres. Au contraire, à condition d'être mis en valeur de manière rationnelle, conformément aux réalités de chaque pays, ils peuvent constituer un instrument essentiel de création de revenus et un moyen d'arracher les pays à l'insécurité alimentaire et énergétique. C'est ce que dit notre ami Sachs: qu'il s'agisse d'atténuer les incidences négatives des changements climatiques, de créer des emplois à la campagne ou de concevoir des modèles alternatifs de développement, les bioénergies ont un rôle à jouer.

La production brésilienne d'éthanol à base de canne à sucre n'occupe qu'une partie infime des terres cultivables, n'entraîne pas une réduction de la superficie des terres destinées à la production vivrière et ne les utilise pas pour son propre développement. Elle s'est développée grâce aux gains de productivité réalisés et à une meilleure gestion des terres utilisées aux fins de pâturage. Il n'y a pas de risque de production en Amazonie, ni de délocalisation de production. La même chose vaut pour le biodiesel, que l'on implante de plus en plus dans l'agriculture familiale.

En tout état de cause, nous entourons la production de biocombustibles de garanties relatives à l'environnement, aux travailleurs, et à la sécurité alimentaire.

Il appartiendra aux autres pays de faire leurs propres études et de décider s'ils peuvent ou non produire des biocombustibles et à quelle échelle. Ils devront décider quelles plantes sont les plus adaptées à leurs besoins. Ils devront choisir leurs projets en fonction de critères économiques, sociaux et environnementaux.

Plus de 100 pays ont une vocation naturelle à produire des biocombustibles de manière durable. Dans nombre d'entre eux, moins de 20 pour cent de la population a accès à des sources d'énergie leur permettant de satisfaire leurs besoins fondamentaux. Ce sont ces cent pays qui doivent, chacun de son côté, décider s'il convient ou non d'adopter les biocombustibles. Ces décisions ne doivent pas être imposées par d'autres au moyen de pression et de mesures protectionnistes.

Le véritable « crime contre l'humanité » consisterait à écarter *a priori* les biocombustibles et à condamner les pays étranglés par le manque de nourriture et d'énergie à la dépendance et à l'insécurité.

Afin de garantir que le nécessaire débat sur les biocombustibles puisse se dérouler de manière équilibrée, j'invite les autorités gouvernementales, les scientifiques et les représentants de la société civile de tous les pays intéressés à participer à la Conférence internationale sur les biocombustibles, qui se tiendra au mois de novembre prochain dans l'État de São Paolo au Brésil. Nous voulons débattre, de manière franche et informée, des défis et des opportunités qui nous font face.

Le rôle de la FAO, mon cher Diouf, dans ce travail de clarification, est tout ce qu'il y a de plus fondamental. J'espère pouvoir continuer à compter sur l'action équilibrée de son Directeur général et de ses collaborateurs.

Chères et chers amis,
Mon cher Diouf et chers collègues,

Les pays d'Amérique latine, des Caraïbes, les pays d'Afrique et d'Asie ne peuvent ni ne doivent se tenir à l'écart de ce débat, tant sur la sécurité alimentaire que sur les

biocombustibles. C'est un débat qui doit être mené de manière rationnelle, dépassionnée, sans *a priori* idéologiques, ni de droite ni de gauche. Il est nécessaire de disposer des éléments scientifiques pour que les gens puissent discuter des orientations que nous allons proposer au monde dans les prochaines années.

Les pays pauvres ne peuvent pas continuer à assumer la culpabilité des choses que font les pays riches. À Kyoto, l'engagement a été pris que tout le monde contribuera au ralentissement du réchauffement planétaire, mais c'est sur le dos des pays pauvres que retombe la responsabilité. On dit aux pays pauvres qu'ils ne peuvent pas défricher leurs forêts parce que les pays riches ont créé une chose dénommée crédit de carbone, qui servira à financer les pays pauvres. Et j'aimerais bien quant à moi savoir combien de pays pauvres ont déjà reçu un crédit de carbone pour pouvoir financer leur développement sans que leurs forêts soient affectées. De même, ce ne sont pas non plus les pays pauvres qui sont responsables de la hausse du prix du pétrole, ce ne sont pas les pays pauvres qui sont responsables de l'émission de CO₂. Mais en attendant, ce sont les pays pauvres qui sont les victimes de ces politiques. En premier lieu, les politiques de protection de leurs marchés mises en œuvre par les pays riches retiennent l'attention au moment où nous sommes sur le point de conclure l'accord du cycle de Doha de l'OMC. C'est un des points à l'ordre du jour des discussions du G-20, où notre ministre Celso Amorim a fait valoir à la table des négociations que s'il n'y avait pas d'ouverture du marché agricole européen aux produits agricoles des pays pauvres, il serait difficile d'aboutir à un accord et qu'il faudrait bien que quelqu'un assume la responsabilité historique de cet échec. S'il n'y a pas de diminution des subventions agricoles que les pays riches accordent à leurs producteurs, les pays pauvres pourront difficilement être concurrentiels sur le marché des produits agricoles.

Or, si nous n'avons pas de technologie, si nous n'avons pas de pétrole, et je ne suis pas en train de parler du Brésil, parce qu'en matière d'agriculture, le Brésil est concurrentiel par rapport à n'importe quel autre pays au monde. Je me mets à la place de dizaines et de centaines de pays qui n'ont pas de technologie, qui n'ont pas non plus de politique développée du point de vue industriel, et qui n'ont pas la technologie pour l'agriculture. Et chose plus grave encore les pays pauvres, bien souvent, une fois engrangées les récoltes, n'ont même pas de quoi payer les engrains qu'ils ont achetés aux entreprises multinationales, originaires des pays riches de ce monde, pour la plupart.

Ou bien nous menons ce débat, avec le sérieux qu'il exige, ou bien nous nous condamnons, chaque fois qu'il y aura un mouvement comme celui qui s'est produit à Haïti, à faire une politique d'urgence, à envoyer un peu de nourriture pour apaiser momentanément la faim de ces personnes en attendant le prochain mouvement. Il est tout de même curieux que des pays en développement producteurs de produits agricoles n'aient pas une bourse des grains ne serait-ce que pour ajuster le prix du soja, du blé, du riz ou du haricot. Nous devons nous contenter des prix qui sont déterminés à Chicago.

Si le monde globalisé est en pleine évolution, je pense que les pays considérés comme en développement et les pays pauvres ont besoin de faire valoir leur propre logique. Logique qui consiste à placer au centre du débat notre problème. Je vous donnerai un exemple: durant les années 80 et les années 90 chacun des délégués ici présents a sûrement vu descendre dans son pays une délégation du FMI venue leur dire qu'ils devaient procéder à un redressement budgétaire, qu'ils devaient mettre les taux d'intérêt sous surveillance, qu'ils devaient s'occuper de réduire la présence étatique sinon ils iraient à la faillite. Curieusement, je n'ai pas vu le FMI formuler un seul avis concernant la crise américaine. Jusqu'à quand allons-nous accepter ce rôle de subalternes sur la scène internationale? Jusqu'à quand?

Pour ma part j'attends, cher ami Diouf, et vous savez l'affection que j'ai pour la FAO, vous savez qu'ici, dans notre pays, nous avons fait ces dernières années une révolution en réalisant une intégration sociale sans précédent dans notre histoire. Nous avons conscience qu'il n'est pas possible de remédier aux erreurs de 500 ans en cinq, dix ou quinze ans, nous sommes conscients qu'il s'agit d'un processus. Mais le Brésil veut s'enorgueillir d'être le premier pays à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement établis à Rome. Et nous les réaliserons parce que nous en avons les moyens, et nous les réaliserons parce que nous voulons donner un exemple qui incite les autres pays à donner la priorité à la politique d'intégration sociale.

Aujourd'hui, au Brésil, bien des gens s'inquiètent parce que la consommation du Nordeste dépasse la consommation de la région sud du pays. La raison en est simple: ces populations, pendant très longtemps, n'ont pas eu un accès minimum aux aliments. Et aujourd'hui ces personnes entrent dans les supermarchés et en ressortent avec des produits alimentaires qu'ils ramènent à la maison. Parce que, en plus des débouchés sur le marché du travail, ces personnes commencent, grâce à la politique de transferts de revenus, à recevoir un minimum de dignité, et si elles l'avaient reçu tout au long du siècle dernier, le Brésil serait déjà une grande puissance et non pas un pays émergent.

Je veux dire à mon camarade Diouf qu'il m'a convaincu de me rendre, le 3 juin, à la Conférence de la FAO à Rome. Et je m'y rendrai, mon cher Diouf, avec l'idée bien arrêtée d'aborder le débat avec le sérieux qu'il mérite. Je comprends les préoccupations de ceux qui soulignent que les biocombustibles risquent de se substituer à la production d'aliments. J'estime pour ma part que le citoyen ou la citoyenne qui préférerait cesser de remplir son « réservoir » de nourriture pour remplir le réservoir de sa voiture, aurait besoin d'un traitement très sérieux.

Mais il faut en attendant que les gens refusent la logique et la dynamique de ceux qui ne voient le monde que du point de vue de leur propre continent. J'ai déjà dit à mes interlocuteurs européens à l'occasion de plusieurs débats sur le biodiesel qu'ils ne devaient pas regarder leur propre territoire où chaque chose est bien à sa place. Ces pays sont si développés que la production agricole y est si prévisible qu'on se croirait dans une maison de jeunes mariés où tout est impeccablement rangé. Voyez plutôt l'effet de ces politiques sur le continent africain, regardez le monde dans l'optique du continent africain, qui n'a plus le droit de passer le XXI^e siècle en restant victimes de la faim comme il l'a été au XX^e et au XIX^e siècle. Tournez votre regard vers l'Amérique latine et voyez cette quantité de pays pauvres, à quelques kilomètres des États-Unis, qui souffrent eux aussi de la faim. Parce que ce ne sont pas ces pays eux-mêmes qui déterminent la logique de la production. Ce ne sont pas ces pays eux-mêmes qui déterminent la logique des engrangements. Il faut maintenant, et je vois ici mon ami Malouf, Président du Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il faut, mon cher Malouf, que les gens créent un Conseil national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans chaque pays du monde pour que la sécurité alimentaire fasse partie de la politique de l'État et pas seulement des politiques éventuelles de camarades de lutte comme vous. Au Brésil, nous l'avons déjà fait. J'espère que le monde le fera aussi, parce que là, qui sait, mon cher ami Celso, en sa qualité de Ministre des affaires étrangères, aura plus de chance que dans le cadre du Cycle de Doha d'adopter un accord dont le Brésil n'attend pas d'avantages particuliers, mais qui exigera que l'Europe et les États-Unis soient prêts à céder pour que les gagnants puissent être les pays les plus pauvres du monde.

Merci et bonne chance.

ORDRE DU JOUR DU COMITÉ TECHNIQUE
(14 - 15 avril 2008)

I. QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1. Ouverture de la réunion du Comité technique
2. Élection du Président et du Vice-Président du Comité technique et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier du Comité technique

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine
5. Maladies transfrontières
6. Perspectives et enjeux de la production de biocarburants pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes
7. Réunions de consultation et d'étude entre les délégations
8. Adoption du rapport du Comité technique
9. Clôture de la réunion du Comité technique

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE
(16 - 18 avril 2008)

I. QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

1. Cérémonie d'ouverture
2. Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DÉCLARATIONS

4. Allocution du Directeur général
5. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
6. Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du Forum mondial de l'alimentation
7. Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO
8. Rapports des Commissions régionales: Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes et Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes
9. Sécurité sanitaire des aliments: Participation effective des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius
10. Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »
11. Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et aux Caraïbes (Porto Alegre, Brésil, mars 06) »

III. CONCLUSION

12. Date et lieu de la trentième et unième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
13. Autres questions
14. Adoption du rapport (y compris le rapport du Comité technique)
15. Clôture de la Conférence régionale

LISTE DES PARTICIPANTS**BUREAU DE LA CONFÉRENCE**

Président	Guilherme Cassel Reinhold Stephanes	Brésil Brésil
Vice-Présidents	Simeon Pinder Haynesley Benn Mauricio Dofler Celso Amorim Reinaldo Ruiz Sergio Diaz Carlos Villalobos Pedro Nuñez Mario Arvelo Lucy Montalvo Mario Aldana Zuleika Budhan Francisco Lopez Tostado Benjamin Dixon Gerardo Bogado Hugo de Zela Kermehend Raghoebarsing Arnold Pigott Ernesto Agazzi Gerardo Rojas	Bahamas Barbade Bolivie Brésil Chili Colombie Costa Rica Cuba République dominicaine Équateur Guatemala Jamaïque Mexique Nicaragua Paraguay Pérou Surinam Trinité-et-Tobago Uruguay Venezuela
Rapporteur	Gabriel Marcelo Fuks	Argentine

BUREAU DU COMITÉ TECHNIQUE

Président	Laudemir Millar Celio Porto	Brésil Brésil
Vice-Présidents	Haynesley Benn Ernesto Agazzi	Barbade Uruguay
Rapporteur	Liz Coronel	Paraguay

ÉTATS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU RÉGIONAL

ARGENTINE

Chef de délégation

Gabriel Marcelo Fuks
Embajador
Presidente de Comisión Cascos Blancos
Ministerio de Relaciones Exteriores,
Comercio Internacional y Culto

Suppléants

María del Carmen Squeff
Representante Permanente Alterna de la
República Argentina ante la FAO

Ariel Fernandez

Subdirector de Cooperación Multilateral
Ministerio de Relaciones Exteriores,
Comercio Internacional y Culto

Gabriela Catalani

Coordinación Técnica FAO/CODEX
Dirección Nacional de Mercados
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos

Eduardo Polcan

Coordinador Alterno de la REAF
Secretaría de Agricultura, Ganadería,
Pesca y Alimentos

Fernando Urbani

Consejero Agrícola
Embajada de la República Argentina en
Brasil

Patricio Violini

Comisión Cascos Blancos
Ministerio de Relaciones Exteriores,
Comercio Internacional y Culto

BAHAMAS

Chef de délégation

Simeon Pinder
Director of Agriculture
Ministry of Agriculture and Marine
Resources

BARBADE

Chef de délégation

Haynesley Benn
Minister of Agriculture and Rural
Development
Ministry of Agriculture and Rural
Development

Suppléant

Barton Clarke
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Rural
Development

BOLIVIE

Chef de délégation

Mauricio Dorfler
Embajador de Bolivia en Brasil

Suppléants

Ronald Barrancos
Segundo Secretario
Embajada de Bolivia en Brasil

Geovana Miranda

Embajada de Bolivia en Brasil

BRÉSIL

Chef de délégation

Celso Amorim
Ministro de Estado de Relaciones
Exteriores

Suppléants

Presidencia de la República

Lécio Lima da Costa
Asesoría - Gabinete Personal del
Presidente de la República

Iracema Ferreira de Moura

Asesoría - Gabinete Personal del
Presidente de la República

Vera Lucia Lorido Barreto

Asesoría - Gabinete Personal del
Presidente de la República

Esther Bemerguy de Albuquerque
Secretaria
Consejo de Desarrollo Económico y
Social (SEDES)

Maria Luiza Falcão Silva
Consejo de Desarrollo Económico y
Social (SEDES)

Ana Paula Machado
Consejo de Desarrollo Económico y
Social (SEDES)

Roberto Seara Pojo
Consejo de Desarrollo Económico y
Social (SEDES)

Arthur Henrique Silva Santos
Consejero SEDES
Central Única de Trabalhadores (CUT)

Renato Sérgio Jamil Maluf
Presidente CONSEA

Edélcio Vigna
Consejero CONSEA
Instituto de Estudos Socioeconômicos
(INESC)

Gleyse Peiter
Consejera CONSEA
Comitê de Entidades no Combate à
Fome e pela Vida(COEP)

Paulo Estevão
Coordinador CONSEA

Carmem Priscila Bocchi
Asesora Técnica CONSEA

Laura Fernandes
Coordinadora de la Asesoría de
Comunicación CONSEA

Cecília Jorge
Asesora de Imprensa CONSEA

Michelle Andrade
Asesora de Comunicación CONSEA

Marcelo Torres
Asesor de Comunicación CONSEA

**Ministerio de Relaciones Exteriores
(MRE)**

Luiz Henrique Pereira da Fonseca
Embajador, Director de la Agencia
Brasileña de Cooperación (ABC)

Ruy Nogueira
Embajador, Subsecretario-General de
Cooperación y Promoción Comercial

Everton Vieira Vargas
Embajador, Subsecretario-General de
Política-I

José Antônio Marcondes de Carvalho
Embajador, Representante Permanente
de Brasil ante la FAO

André Aranha Corrêa do Lago
Ministro, Director del Departamento de
Energía

Flávio Soares Damico
Ministro, Jefe de la División de Agricultura
y Productos de Base

Carlos Márcio Bicalho Cozendey
Ministro, Director del Departamento
Económico

Francisco Fontenelle
Consejero, Coordinación General de
Acciones Internacionales de Combate al
Hambre

Milton Rondó
Consejero, Coordinador General de
Acciones Internacionales de Combate al
Hambre

Claudia Vieira Santos
Secretaria, Jefe de la División de
Recursos Energéticos Nuevos y
Renovables

Arnaldo de Baena Fernandes
Secretario, División de Agricultura y
Produtos de Base

João Paulo Soares Alsina Junior
Secretario, Departamento Económico

Mauro Furlan da Silva
Secretario, Coordinación General de
Acciones Internacionales de Combate al
Hambre

Saulo Arantes Ceolin
Secretario, Representación Permanente
de Brasil ante la FAO

Mário Gustavo Mottin
Secretario, Representación Permanente
del Brasil ante la FAO

Ricardo Moraes Barros
Secretario, Coordinación General de
Acciones Internacionales de Combate al
Hambre

Alessandro de Rezende Pinto
Secretario, Departamento Económico

Carlos Henrique Angrisani Santana
Secretario, División de Agricultura y
Productos de Base

Marcelo Salomão Martinez
Secretario, División de Recursos
Energéticos Nuevos y Renovables

Daniella Poppius Brichta
Secretaria, División del Meio Ambiente

Bruna Mara Liso Gagliardi
Secretaria, Coordinación General de
Acciones Internacionales de Combate al
Hambre

Pedro Bracante
Secretario, División de Recursos
Energéticos Nuevos y Renovables

Márcio Lopes Corrêa
Coordinador General de Cooperación
Técnica Recibida Multilateral
Agencia Brasileña de Cooperación (ABC)

Fernanda Oliveira Barreto
Gerente de Coordinación General de
Cooperación Técnica Recibida
Multilateral

Lemirtes da Silva Candido Cerrato

Coordinación General de Cooperación
Técnica Recibida Multilateral - ABC

Vinícius Betsur Alvarenga Fernandes
Coordinación General de Cooperación
Técnica Recibida Multilateral - ABC

**Ministerio de Agricultura, Ganadería y
Abastecimiento (MAPA)**

Reinhold Stephanes
Ministro de Estado de Agricultura,
Ganadería y Abastecimiento

Silas Brasileiro
Secretario Ejecutivo del Ministerio de
Agricultura, Ganadería y Abastecimiento

Manoel Vicente Fernandes Bertone
Secretario de Producción y Agroenergía
(SPAE)

Márcio Antonio Portocarrero
Secretario de Desarrollo Agropecuario y
Cooperativismo (SDC)

Célio Brovino Porto
Secretario de Relaciones Internacionales
del Agronegocio (SRI)

Antonio Luiz Machado de Moraes
Secretaría de Política Agrícola (SPA)

Alexandre Betinardi Strapasson
Secretaría de Producción y Agroenergía

Luís Carlos M. Job
Secretaría de Producción y Agroenergía

Frederique Rosa e Abreu
Secretaría de Producción y Agroenergía

Cid Jorge Caldas
Secretaría de Producción y Agroenergía

Jose Nilton S. Vieira
Secretaría de Producción y Agroenergía

Tiago Quintela Giuliani
Secretaría de Producción y Agroenergía

César Nunes de Castro
Secretaría de Producción y Agroenergía

Rogério Pereira Dias
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y
Cooperativismo

Leontino Rezende Taveira
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y
Cooperativismo

Fernando Leite Magalhães
Secretaría de Desarrollo Agropecuario y
Cooperativismo

Lino Colsera
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Benedito Rosa do Espírito Santo
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Eliana Valéria Covolan Figueiredo
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Telma Gondo
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Eliezer de Lima Lopes
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Daniel Amin
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Luiz Carlos de Oliveira
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Guilherme Antonio da Costa Junior
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Marcio Rezende Evaristo Carlos
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Horrys Friaça
Secretaría de Relaciones Internacionales
del Agronegocio

Alexandre Pontes

Secretaría de Relaciones Internacionales del Agronegocio	Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza del Cacao (CEPLAC)
Jorge Caetano Junior Secretaría de Defesa Agropecuária (SDA)	Luís Carlos Cordeiro de Almeida Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza del Cacao (CEPLAC)
Jamil Gomes de Souza Secretaría de Defesa Agropecuária	Alaor Moacyr Dall'Antônia Jr. Instituto Nacional de Meteorología (INMET)
Helinton José Rocha Secretario Sustituto de Desarrollo Agropecuario y Cooperativismo (SDC)	Lauro Tadeu Guimarães Fortes Instituto Nacional de Meteorología
Kátia Marzall Secretaría de Desarrollo Agropecuario y Cooperativismo	Silvio Crestana Presidente - Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Adélia Azeredo Jefe Asesoría de Comunicación Social (ACS)	Esdras Sundfeld Jefe de Investigación & Desarrollo – Embrapa/Agroenergía Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Rosane Henn Asesoría de Comunicación Social	Geraldo Eugênio de França Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Edit Silva Asesoría de Comunicación Social	Tatiana de Abreu Sá Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Laila Muniz Asesoría de Comunicación Social	Kepler Euclides Filho Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Carlos Silva dos Santos Asesoría de Comunicación Social	Elídio Contini Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Marisa Attuch Asesoría de Comunicación Social	Elias de Freitas Junior Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Gustavo Costa de Moura Director, Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza del Cacao (CEPLAC)	Alexandre Cardoso Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Wellington Duarte da Costa Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza del Cacao (CEPLAC)	Jose de Souza e Silva Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)
Jay Wallace da Silva e Mota Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza del Cacao (CEPLAC)	Frederico Machado Durães
Jonas de Souza Comisión Ejecutiva del Plan de Labranza del Cacao (CEPLAC)	
Cloído Guanaes Mineiro	

Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

Cléber Oliveira Soares
Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

José Antonio Azevedo Espíndola
Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

João Carlos Costa Gomes
Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

Pedro Carlos Gama da Silva
Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

Marília Regini Nutti
Empresa Brasileña de Investigación Agropecuaria (EMBRAPA)

Wagner Gonçalves Rossi
Presidente - Compañía Nacional de Abastecimiento (CONAB)

Silvio Isopo Porto
Director de Logística y Gestión Empresarial CONAB

Rogério Colombini Moura Duarte
Director de Gestión de Estoque - CONAB

Luiz Henrique Baldez
Director Administrativo y Financiero - CONAB

Milton Ortolan
Jefe de Gabinete del Presidente - CONAB

Mônica Cristina Alfaf Julien Sousa
Superintendência de Programas Institucionais e Sociais de Abastecimento (SUPAB) - CONAB

Eduardo Safons Soares
Diretoria de Logística e Gestão Empresarial (DIGEM) - CONAB

Rogério Augusto Neuwald
Diretoria de Logística e Gestão Empresarial (DIGEM) - CONAB

Rocilda Moreira
Gerência de Acompanhamento e Controle das Ações da Agricultura Familiar (GECAF)
CONAB

Paulo Morceli
Superintendência de Gestão da Oferta (SUGOF) - CONAB

Lucas Maciel
CONAB

Antônio Marcos Nogueira da Costa
Asesoría de Prensa - CONAB

José Lourenço Pechtoll
Asesoría de Planeamiento
Companhia de Entrepostos e Armazéns Gerais de São Paulo (CEAGESP)

Ministerio de Educación (MEC)

Fernando Haddad
Ministro de Estado de Educación

Leonardo B. Rosa
Jefe interino de la Asesoría Internacional

Daniel Silva Balaban
Presidente
Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)

Albaneide Peixinho
Coordinadora-General del Programa de Alimentación Escolar
Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)

Rafael Torino
Director de Acciones Educacionales
Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)

Eliene Ferreira de Sousa
Coordinadora Técnica de Alimentación y Nutrición
Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)

Cássia Augusta Amaral Buani Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)	Patrus Ananias Ministro de Estado del Desarrollo Social y Combate al Hambre
Viviane da Silva Mustafa Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)	Arlete Sampaio Secretaria Ejecutiva
Potira Morena Souza Benko de Uru Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)	Onaur Ruano Secretario Nacional de Seguridad Alimentaria y Nutricional
Suzana Verissimo Asesora de Comunicación Social Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)	Adriana Aranha Jefe de Gabinete del Ministro
Lucimeiry Lima Cardoso Periodista - Asesoría de Comunicación Social Fondo Nacional de Desarrollo de la Educación (FNDE)	Conselheiro Silas Leite da Silva Jefe de Asesoría Internacional
Maria Luiza da Silva Agente del Programa Nacional de Alimentacion Escolar - PNAE/ Universidad de Brasília	Frederico Campos Guanais de Aguiar Asesor Especial del Ministro
Estefania Ferraz Barboza Davila Mendes Agente del Programa Nacional de Alimentacion Escolar - PNAE/ Universidad de Brasília	Bianca Lazarini Asesoría del Hambre Cero
Fábio Silva Agente del Programa Nacional de Alimentacion Escolar - PNAE/ Universidad de Brasília	Nilson Figueiredo Filho Asesoría del Hambre Cero
Carolina Martins dos Santos Chagas Consultora	Ellen Cristine Bonadio Benedetti Asesoría Internacional
Lorena Gonçalves Chaves Consultora	Luciane Pereira Soares Asesoría Internacional
Rosane Nascimento Asociación Brasileña de Salud y Alimentación Escolar	Crispim Moreira Director del Departamento de Promoción de Sistemas Descentralizados Secretaría Nacional de Seguridad Alimentaria y Nutricional (SESAN)
Ministerio del Desarollo Social y Combate al Hambre (MDS)	Marco Aurélio Loureiro Director de Departamento de Apoyo a Proyectos Especiales - SESAN
	José César de Medeiros Director de Departamento de Gestión Integrada de Política - SESAN
	Fátima Regina Carneiro Cassanti Coordinadora General de Promoción de Programas de Alimentación y Nutrición - SESAN
	João Augusto de Freitas

Coordinador General de Apoyo a la Agricultura Urbana - SESAN

Renata Mainenti Gomes
Técnica de la Coordinación General de Apoyo a la Agricultura Urbana - SESAN

Diogo Gomes de Araujo
Técnico del Departamento de Gestión Integrada de la Política - SESAN

Roberta Patrícia
Coordinadora General de Apoyo a los Sistemas Descentralizados - SESAN
Elenita Correia
Cordinadora de Apoyo a la Política Nacional de Seguridad Alimentaria - SESAN

Letícia Cristina Sant'anna
Coordinadora General de Apoyo a la Inclusión Productiva – SESAN

Alexandro Rodrigues Pinto
Coordinador General de Difusión de Iniciativas Innovadoras - SESAN

Sabrina Ionata
Coordinadora General de Educación Alimentaria y Nutricional - SESAN

Mariana Helcias
Coordinadora de Educación Alimentaria y Nutricional - SESAN

Kamila Thabita
Asesora del Gabinete - SESAN

Zorilda Araújo
Jefa del Gabinete - SESAN

Iara Monteiro
Asesora del Gabinete - SESAN

Vera Lúcia Dolabella Barbi
Tecnica de Apoyo a Sistemas Descentralizados - SESAN

Sonia Maria Gomes de Carvalho
Asesora
Secretaría de Articulación Institucional y Aparcerías (SAIP)

Ministerio de Salud (MS)

José Gomes Temporão
Ministro de Estado de Salud

Ana Beatriz Pinto de Almeida
Vasconcelos
Coordinadora General
Coordinación General de la Política de Alimentación y Nutrición (CGPAN)

Eduardo Augusto Nilson
Coordinador General Suplente- CGPAN

Janine Giuberti Coutinho
Consultora técnica - CGPAN
Marta Fonseca Veloso
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Antonia Maria de Aquino
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Renata Campos Motta
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Patrícia Oliveira Pereira
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Erika Mattos da Veiga
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Hoeck Miranda
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Karem Modernell
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Denise de Oliveira Resende
Agencia Nacional de Vigilancia Sanitaria (ANVISA)

Ministerio del Desarrollo, Industria y Comercio Exterior (MDIC)

Miguel Jorge
Ministro de Estado del Desarrollo, Industria y Comercio Exterior

Maria Aparecida Martinelli
 Coordinadora-General del Comitê del
 Codex Alimentariaus de Brasil (CCAB)
 Instituto Nacional de Metrologia,
 Normalización y Calidad Industrial
 (INMETRO)

Cristiane Sampaio
 Instituto Nacional de Metrologia,
 Normalización y Calidad Industrial
 (INMETRO)

Ministerio de Minas y Energia (MME)

Edison Lobão
 Ministro de Estado de Minas y Energia

Ministro Rubem Antonio Correa Barbosa,
 Asesor Internacional

Manoel P. de Castro Neto
 Coordinador General - Oficina de la ANP
 en Brasilia (EDP)
 Agencia Nacional del Petroleo, Gas
 Natural y Biocombustibles (ANP)

Ministerio de Planeamiento, Presupuesto y Gestión (MPOG)

Tânia Mara Eller da Cruz
 Analista de Planeamiento y Presupuesto
 Secretaria del Presupuesto Federal

Ministerio de Ciencia y Tecnología (MCT)

Sergio Machado Rezende
 Ministro de Estado de Ciencia y
 Tecnología

Joe Carlo Viana Valle
 Secretario de Ciencia y Tecnología para
 la Inclusión Social (SECIS)

Lana Magaly Pires
 Coordinadora-General
 Investigación y Desarrollo de la Seguridad
 Alimentaria y Nutricional

Ministerio de Medio Ambiente (MMA)

Marina da Silva Vaz de Lima
 Ministra de Estado de Medio Ambiente

Egon Krakhecke
 Secretario de Extrativismo y Desarrollo
 Rural Sostenible (SEDR)

Gustavo Costa
 Asesoría de Asuntos Internacionales
 (ASIN)

Paulo Guilherme Francisco Cabral
 Director, Departamento de Desarrollo
 Rural Sostenible (DRS/SEDR)

Roberto Ricardo Vizentin
Director, Departamento de Zoneamento Territorial (DZT/SEDR)

Marcos Dal Fabbro
Jefe de Gabinete - SEDR

Raquel Breda dos Santos
Jefe alterna de la Asesoría de Asuntos Internacionales (ASIN)

Carlos Roberto Fonseca
Gestor Gubernamental - ASIN

Gustavo Tavares da Costa
Analista Ambiental - ASIN

José Roberto de Lima
Coordinador del Programa Combate a la Desertificación - SEDR

Mário Augusto Campos Cardoso
Gerente del Proyecto Biocombustible – SEDR

Claudia Maria Calório
Gerente del Proyecto Agroextrativismo - SEDR

Rodrigo Sabença
Analista Ambiental - SEDR

Lídio Coradin
Gerente de Proyecto,
Secretaría de Biodiversidad y Bosques (SBF)

Leonel Pereira
Gerente de Proyecto - SBF

Luiz Carlos Bolcewicz
Asesor Técnico Especializado - SBF
Jorg Zimmermann
Asesor Especial

Ministerio de Integración Nacional (MI)

Gedel Vieira Lima
Ministro de Estado de Integración Nacional

Ministerio del Desarrollo Agrario (MDA)

Guilherme Cassel
Ministro de Estado de Desarrollo Agrario
Marcelo Cardona
Secretario Ejecutivo

Caio França
Jefe de Gabinete

Laudemir André Müller
Asesor Especial del Ministro de Desarrollo Agrario

Celso Mendes de Carvalho
Jefe de Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Francesco Pierri
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Guilherme Rocha
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Rafael Cedro
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Márcio Pontual
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Eduardo Alvim
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Plínio Pereira
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Simone Neto
Asesoría Internacional y de Promoción Comercial

Adoniran Peraci
Secretario de Agricultura Familiar

Arnoldo Anacleto de Campos
Director del Departamento de Generación de Renta y Agregación de Valor
Secretaría de Agricultura Familiar (SAF)

Jânio Rosa Coordinador-General de Agregación de Valor y Rentas - SAF	Dino Sandro Borges de Castilhos Director del Departamento de Reordenamiento Agrario Secretaría de Reordenamiento Agrario (SRA)
Ana Luísa Müller Consultora del Departamento de Generación de Renta y Agregación de Valor - SAF	Raimundo da Costa Sobrinho Director del Departamento de Crédito Agrario- SRA
João Luiz Guadagnin Director del Departamento de Financiamiento y Protección de la Producción - SAF	Marlon Duarte Barbosa Coordinador General de Planeamiento, Monitoreo y Evaluación- SRA
Letícia Koeppel Mendonça Coordinadora de Crédito Rural - SAF	João Leonel dos Anjos Director del Departamento de Crédito Fundiário Substituto - SRA
Maria Virgínia de Almeida Aguiar Consultora del Departamento de Assistência Técnica y Extensión Rural - SAF	Fernanda Gomes Philomeno Asistente Técnica de la Coordinación General de Planeamiento, Monitoreo y Evaluación - SRA
Heloísa Helena Vasconcelos de Aquino Consultora del Departamento de Assistência Técnica y Extensión Rural - SAF	Fernando Sertã Meressi Subsecretario Adjunto de Planeamiento, Presupuesto y Administración
Lilian dos Santos Rahal Jefe de Gabinete - SAF	Alexandre Lemos Coelho Neto Coordinador General de Planeamiento y Presupuesto
Humberto Oliveira Secretario de Desarrollo Territorial	Carlos Alberto Roncisvalle Coordinador de Planeamiento
Roseli Bueno de Andrade Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)	Palova Souza Brito Asesoría de Prensa
Vera Maria Moura Echenique Azevedo Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)	Clarita Rickli Asesoría de Prensa
Pricilla Silva Araujo Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)	Ubirajara Machado Asesoría de Prensa
Marcelo Duncan Asesor Especial del Ministro Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)	Renata Leite Programa de Promoción de Igualdad de Género, Raza y Etnia (PPIGRE)
Lívia Bergamaschine Secretaría de Desarrollo Territorial (SDT)	Andrea Butto Programa de Promoción de Igualdad de Género, Raza y Etnia (PPIGRE)
Adhemar Lopes de Almeida Secretario de Reordenamiento Agrario	Paula Melo Programa de Promoción de Igualdad de Género, Raza y Etnia (PPIGRE)

Karla da Hora
Programa de Promoción de Igualdad de Género, Raza y Etnia (PPIGRE)

Rolf Hackbart
Presidente del Instituto Nacional de Colonización y reforma Agraria (INCRA)

Francisco Nascimento
Jefe de Gabinete - INCRA
Carlos Kovalski
Assessor de la Presidência - INCRA

Raimundo João Amorim Pereira
Director de Gestão Estratégica - INCRA

Raimundo Araújo Lima
Director de Programas – INCRA

Angelo Menegat
Assessor de la Presidência - INCRA

Raimundo Pires da Silva
Superintendente INCRA / São Paulo

Ministerio de las Ciudades (MCidades)

Márcio Fortes de Almeida
Ministro de Estado de las Ciudades

Luiz Carlos Fabbri
Asesoría de Relaciones Internacionales

Secretaría General de la Presidencia de la República (SGPR)

Luiz Dulci
Ministro de Estado
Jefe de la Secretaría General de la Presidencia de la República

Wilnês Henrique
Asesora Especial

Renato Martins
Asesor Especial para Asuntos Internacionales

Gerson Luiz de Almeida Silva
Secretario Nacional de Articulación Social

Cristina Sampaio Lopes
Asesora de Asuntos Internacionales

Núcleo de Asuntos Estratégicos de la Presidencia de la República (NAE/PR)

Ricardo Da Silva
Asesor Especial

Juçara Santiago Pedreira
Asesora

Diana Magalhães de Souza Coutinho
Asesora

Ariel Pares
Asesor

Patricia Darío El-moor Hadjab
Socióloga Investigadora
Instituto de Investigación Económica Aplicada (IPEA)

Secretaría Especial de Acuicultura y Pesca (SEAP)

Altemir Gregolin
Ministro de Estado de la Secretaría Especial de Aquicultura y Pesca

Cleberson Carneiro Zavaski
Jefe de Gabinete

Jose Claudenor Vermohlen
Subsecretario de Planeamiento

Karim Bacha
Subsecretario de Desarrollo

Sheila Maria Assis Oliveira
Asesora Especial

João Dias Machado
Coordinador General de Pesca Artesanal

João Felipe Matias
Director de Desarollo de la Acuicultura

Vinicio Frizzo Pasquotto
Gerente de Proyectos

Francisco Osvaldo Alves Barbosa
Asesor para Asuntos Internacionales

Tatiana Beltrão
Asesoria de Prensa

Secretaría Especial de los Derechos Humanos (SEDH)

Paulo de Tarso Vannuchi
Secretario Especial de los Derechos Humanos

Jader José de Oliveira
Subsecretaría de Promoción y Defensa de los Derechos del Niño y del Adolescente

Mari Carmen Rial Gerpe
Asesora

Thiago Menezes
Asesor

Senado Federal (SF)

Garibaldi Alves Filho
Senador
Presidente del Senado

Neuto De Conto
Senador
Presidente de la Comisión de Agricultura y Reforma Agraria

Cámara de Diputados (CD)

Arlindo Chinaglia
Deputado
Presidente de la Cámara de Diputados

Onyx Lorenzoni
Deputado
Presidente de la Comisión de Agricultura, Pecuaria, Abastecimiento y Desarrollo Rural

Florisvaldo Fier (Dr. Rosinha)
Deputado
Presidente del Frente Parlamentario por la Reforma Agraria

Nazareno Fonteles
Deputado
Presidente del Frente Parlamentario por la Seguridad Alimentaria

Deputado José Paulo Tóffano
Líder del Partido Verde

Sector Privado

Cesário Ramalho da Silva
Presidente
Sociedade Rural Brasileira (SRB)

Márcio Lopez Freitas
Presidente
Organização das Cooperativas Brasileiras (OCB) y Serviço Nacional do Cooperativismo (SESCOOP)

André Meloni Nassar
Director General
Instituto de Estudios del Comercio y Negociaciones Internacionales (ICONE)

Lucy Frota
Confederación de la Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)

Antonio Donizeti Beraldo
Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil (CNA)

Miguel Soldatelli Rossetto
ex-Ministro de Estado del Desarrollo Agrario

Marcos Mattos
Organização das Cooperativas Brasileiras (OCB)

Rodrigo Lima
Instituto de Estudos do Comércio e Negociações Internacionais (ICONE)

Dario Abbud Righi
Sindicato das Industrias de Alimentação Animal (SINDIRACÕES)

Carlos Guilherme Adalberto Mielitz Netto
Universidade Federal do Rio Grande do Sul (UFRGS)

Darlene Testa
Central Única de Trabalhadores (CUT)

Flavia Antunes
Secretaria de Estado de Assistência Social e Direitos Humanos (SEASDH)
Governo do Rio de Janeiro

Amanda Poldi
Associação Brasileira das Indústrias da Alimentação

CHILI

Chef de délégation

Reinaldo Ruiz
Subsecretario de Agricultura
Ministerio de Agricultura

Suppléants

Alvaro Díaz
Embajador
Embajada de Chile en Brasil

Cecilia Rojas Le-Bert
Jefa del Departamento de Cooperación Internacional
Ministerio de Agricultura

Luis Felipe Artal
Primer Secretario
Embajada de Chile en Brasil

COLOMBIE

Chef de délégation

Sergio Diaz Aguilera
Ministro Plenipotenciaro
Embajada de Colombia en Brasil

Suppléants

Andrea Cristina Bonnet
Primer Secretario
Dirección de Asuntos Económicos, Sociales y Ambientales Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores de la República de Colombia

Maryl Nichols
Consejera
Embajada de Colombia en Brasil

COSTA RICA

Chef de délégation

Carlos Villalobos
Viceministro de Agricultura y Ganadería
Ministerio de Agricultura y Ganadería

Suppléant

Jorge Robles
Embajador
Embajada de Costa Rica en Brasil
Carlos Bolaños
Presidente Ejecutivo
Instituto de Desarrollo Agrario

CUBA

Chef de délégation

Pedro Nuñez Mosquera
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario de la República de Cuba en Brasil

Suppléants

María Emilia Cabrera
Consejera
Embajada de Cuba en Brasil

Alejandro Díaz
Ministro Consejero
Embajada de Cuba en Brasil

José Arsenio Quintero
Funcionario
Ministerio Inversión Extranjera y Colaboracion Económica de Cuba

Lochy Batista Le Riverend
Head of Plant Protection Division
Instituto de Investigaciones en Fruticultura Tropical

ÉQUATEUR

Chef de délégation

Lucy Montalvo Pazmino
Subsecretaria Regional de la Sierra
Ministerio de Agricultura, Ganadería, Acuacultura y Pesca

GUATEMALA

Chef de délégation

Mario Aldana
Viceministro de Agricultura, Recursos Naturales Renovables y Alimentación

Suppléants

Carlos Jiménez
Embajador
Embajada de Guatemala en Brasil

Luisa Bonilla Galvão de Queiroz
 Primer Secretario y Cónsul
 Embajada de Guatemala en Brasil

Guillermo Salazar
 Ministro de Desarrollo Agropecuario
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario

JAMAÏQUE

Chef de délégation

Zuleika Budhan
 Principal Director
 Planning, Policy and Development
 Division
 Ministry of Agriculture

MEXIQUE

Chef de délégation

Francisco López Tostado
 Subsecretario de Agricultura
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)

Suppléants

Jorge Chen Charpentier
 Presidente Pro-Témpore del Grupo de
 Países Latinoamericanos
 Embajador, Representante Permanente
 de México ante la FAO
 Representación Permanente de México
 ante la FAO

Andrés Valencia
 Embajador
 Embajada de México en Brasil

Víctor Villalobos
 Coordinador de Asuntos Internacionales
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación
 (SAGARPA)

Marco Antonio Huerta Sánchez
 Secretario
 Embajada de México en Brasil

NICARAGUA

Chef de délégation

Benjamín Dixon
 Viceministro Agropecuario y Forestal

PANAMA

Chef de délégation

PARAGUAY

Chef de délégation

Gerardo Bogado
 Viceministro de Ganadería
 Ministerio de Agricultura y Ganadería

Suppléants

Luis Gonzalez Arias
 Embajador
 Embajada del Paraguay en Brasil

Roberto Benitez
 Ministro
 Embajada del Paraguay en Brasil

Igor Pangrazio
 Ministro
 Embajada del Paraguay en Brasil

Liz Coronel
 Consejera
 Representación Permanente del
 Paraguay ante los Organismos
 Internacionales con Sede en Roma

Rodrigo Velázquez
 Primer Secretario
 Embajada del Paraguay en Brasil

Carlos Closs
 Segundo Secretario
 Embajada del Paraguay en Brasil

Antonia Caballero
 Tercera Secretaria
 Embajada del Paraguay en Brasil

Julio Brun Rojas
 Gerente de Políticas y Planificación
 Instituto Nacional de Desarrollo Rural y
 de la Tierra (INDERT)

PÉROU

Chef de délégation

Hugo de Zela
 Embajador del Perú en Brasil
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Suppléants

César de las Casas
 Ministro Agregado
 Embajada del Perú en Brasil
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Manuel Alvarez
 Consejero Delegado
 Representación Permanente del Perú
 ante la FAO
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Christián Córdova
 Secretario Agregado
 Embajada del Perú en Brasil
 Ministerio de Relaciones Exteriores

RÉPUBLIQUE DOMINICAINEChef de délégation

Mario Arvelo
 Embajador
 Representante Permanente de República
 Dominicana ante la FAO, el FIDA y el PMA

Suppléant

Pedro Pablo Peña
 Subsecretario de Estado Técnico de
 Planificación Sectorial Agropecuaria
 Secretaría de Estado de Agricultura

SURINAMEChef de délégation

Kermehend Raghoebarsing
 Minister for Agriculture, Animal
 Husbandry and Fisheries
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
 and Fisheries

Suppléants

Mavis G. Demon-Belgraef
 Ambassador
 Embassy of Suriname in Brazil

Mildred R. Nannan
 Counselor
 Embassy of Suriname in Brazil

Valerie Lalji
 Member Staff
 Ministry of Agriculture, Animal Husbandry
 and Fisheries

TRINITÉ-ET-TOBAGO

Chef de délégation

Arnold Piggott
 Minister of Agriculture, Land and Marine Resources
 Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources

Suppléants

Monica June Clement
 Ambassador to Brazil
 Embassy of Trinidad of Tobago in Brazil

Yvonne Davidson
 Senior Planning Officer
 Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources

URUGUAY

Chef de délégation

Ernesto Agazzi
 Ministro de Ganadería, Agricultura y Pesca
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca

Suppléants

Tabaré Bocalandro
 Ministro
 Representante Permanente Adjunto de Uruguay ante la FAO
 Representación Permanente de Uruguay ante la FAO

Pamela Vivas
 Ministro Consejero
 Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

Martín Buxedas
 Director, Oficina de Programación Agropecuaria (ODYPA)
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca

Betty Mandl
 Presidente del Comité Nacional del Codex Alimentarius
 Subdirectora General de Servicios Agrícolas (DGSA)
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca

Victoria Francolino
 Primer Secretario
 Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

Susana Rosa
 Segundo Secretario
 Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

Patricia Pacheco
 Segundo Secretario
 Embajada de la Republica Oriental del Uruguay en Brasil

VENEZUELA

Chef de délégation

Gerardo Rojas
 Viceministro de Desarrollo Rural Integral Agroproductivos y Agroalimentarios
 Ministerio del Poder Popular para la Agricultura y Tierras

Suppléants

Gladys Urbaneja
 Representante Permanente de la República Bolivariana de Venezuela ante la FAO
 Ministerio del Poder Popular para Relaciones Exteriores

Angélica Ziems
 Tercer Secretario / Encargada de Temas Multilaterales Económicos
 Ministerio del Poder Popular para Relaciones Exteriores

Julio García Montoya
 Embajador
 Embajada de Venezuela en Brazil

Dulce Parra
 Ministra Consejera
 Embajada de Venezuela en Brazil

Iris Ivonne Pérez
Segunda Secretaria
Embajada de Venezuela en Brazil

Nelson Gonzalez
Segundo Secretario
Embajada de Venezuela en Brazil

José Ramón Delgado
Funcionario
Embajada de Venezuela en Brazil

Wilfredo Machado
Funcionario
Embajada de Venezuela en Brazil

José Luis Machado
Funcionario
Embajada de Venezuela en Brazil

Manuel Claros
Asesor de la Oficina de Relaciones
Internacionales

Ministerio del Poder Popular para la
Agricultura y Tierras

Marilyn di Luca
Directora Ejecutiva
Instituto Nacional de Nutrición

Mattdign Medina
Nutricionista
Instituto Nacional de Nutrición

Keren Contreras
Directora General de Calidad
Despacho del Viceministro de Políticas
Alimentarias
Ministerio del Poder Popular para la
Alimentación

Ariadna Gadrie
Técnico Analista
Ministerio del Poder Popular para la
Alimentación

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES NON DESSERVIS
PAR LE BUREAU RÉGIONAL**

SAINT-SIÈGE

Renato Volante
Permanent Observer of the Holy See to
FAO

FRANCE

Alice Monique Perrin-Janet
Attaché Agricole Adjointe
Ambassade de France au Brésil

ESPAGNE

Ricardo Peidró Conde
Embajador de España en Brasil
Embajada de España en Brasil

Jesús Salas
Consejero de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Embajada de España en Brasil

Jorge Soler Hidalgo
Consejero Técnico para Organismos
Internacionales y Fondos en Organismos
Internacionales
Agencia Española de Cooperación
Internacional para el Desarrollo (AECI)
Ministerio de Asuntos Exteriores y de
Cooperación

Pedro Flores Urbano
Coordinador General de la Cooperación
Española en Brasil
Embajada de España en Brasil

Rosario Boned Abad
Directora de Programas
Oficina Técnica de Cooperación
Embajada de España en Brasil

Alejandro Muñoz
Director de proyectos de la Cooperación
Española en Brasil

SUÈDE

Anna Bernstad
Embajada de Suecia en Brasil

REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

FORUM DES NATIONS UNIES SUR LES FORÊTS (FNUF)

Barbara Tavora-Jainchill
Programme Officer

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Mark Lundell
Sector Leader for Brazil in the Sustainable Development Network

**ORGANISATION PANAMÉRICAINE DE LA SANTÉ / ORGANISATION MONDIALE DE
LA SANTÉ (OPS/OMS)**

Albino Belotto
Director of the PAHO/WHO Pan American Foot-and-Mouth Disease Center

Mauro Rosa Elkhoury
Consultor

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

Cristina Montenegro
Co-ordinator, Regional Office for Latin America in Brazil

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Gordana Jerger
Deputy Regional Director
Regional Bureau for Latin America and the Caribbean

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**BIOVERSITY INTERNATIONAL**

Marleni Ramirez
Regional Director (Americas)

COMITÉ DE SANTÉ VÉGÉTALE DU CÔNE SUD (COSAVE)

Carlos Arthur Franz
Coordinador de Fiscalización del Tránsito Vegetal (CFTV)
Departamento de Sanidad Vegetal de la Organización Nacional de Protección
Fitosanitaria (ONPF)

SOCIÉTÉ ANDINE DE DÉVELOPPEMENT (SAD)

Moira Paz Estenssoro
Representante de la CAF en Brasil

Ana Ferri
Ejecutiva

INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

Chelston W.D. Brathwaite
Director General

Christopher Hansen
Subdirector General

Mariano Olazábal
Director de Operaciones Regionales e Integración

James French
Director de Liderazgo Técnico y Gestión del Conocimiento

Gonzalo González
Director de Operaciones Regionales e Integración para la Región Sur y Representante
del IICA en Chile

Carlos Basco
Representante del IICA en Brasil

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE (OIE)

Luis Barcos
Representante Regional de la OIE para las Américas

ORGANISATION DU TRAITÉ DE COOPÉRATION AMAZONIEN (OTCA)

Francisco Ruiz Marmolejo
Secretario General a.i.

ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT)

Floriano Pastore
ITTO Regional Officer, Latin America and the Caribbean

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM)

A.D. Moura
Director of INMET and WMO Third Vice-President

L. Fortes
Coordinator-General of INMET's Research and Development Division

A. Dall'Antonia Junior
Coordinator-General of INMET's Agrometeorology Division

PARLEMENT CENTRAMÉRICAN (PARLACEN)

Julio Gonzalez Gamarra
Presidente

OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

ACTION AID INTERNATIONAL

Marta de Oliveira Antunes
Global Coordinator of IFSN
Action Aid International Food Rights Team

Luisa Margarita Salinas de Holm
Regional Policy Coordinator – Americas

Maria Alejandra Scampini Franco
Women's Rights Regional Coordinator

Adriano Campolina de Oliveira Soares
International Director of Action Aid for Americas Region

Eduardo Vallecillo

Coordinador de la Red Nacional de Nicaragua GISSAN

(Grupo de Interés por la Soberanía y la Seguridad Alimentaria y Nutricional) y

Coordinador de la Red Centroamericana por la Soberanía y la Seguridad Alimentaria y Nutricional –REDCASSAN

Laura Hurtado Paz y Paz

Project Coordinator from Action Aid in Guatemala

Renata Neder

Communications Assistant for Action Aid Food Rights Team

Idalia Cóboba Jarquin

Secretaria Ejecutiva

Grupo de Interés por la Soberanía y Seguridad Alimentaria y Nutricional (GISSAN)

Magda Elena Reyes

Representante del Tema de la Tierra

Red Nacional por la Defensa de la Seguridad y Soberanía Alimentaria de Guatemala

(REDSAG)

Asociación de Desarrollo Integral La Fe (ADIF)

ASSOCIATION LATINOAMÉRICAINE D'AVICULTEURS (ALA)

Ariel Mendes

Presidente

Pedro Mitma

Vicepresidente

Luiz Castroverde

Vicepresidente

Antonio Echeverría

Vicepresidente

Isidro Molfese

Secretario Ejecutivo

Clovis Puperi

Coordinador Comité de Congresos

Maia Burneister

Secretaria

CENTRE LATINOAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (RIMISP)

Alain de Janvry

Profesor

University of California at Berkeley

Vanderley Ziger

Diretor Presidente

Central Cresol Baser

Juan Lucas Restrepo
Director
Federacion Nacional de Cafeteros de Colombia

Germán Escobar
Director Ejecutivo e Investigador Principal

Julio Berdegué
Investigador Principal

Eduardo Ramirez
Investigador Principal

Claudia Ranaboldo
Investigadora Principal

Manuel Chiriboga
Investigador Principal

Miguel Pellerano
Consultor

COMITÉ INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DES ONG/OSC POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (CIP)

Egidio Angel Strappasson
MOCASE

Diógenes Lucio Llanos
Confederacion Nacional de Organizaciones Campesinas Indigenas y Negras (FENOCIN)

Noe Antonio Ramírez
Sindicato de Trabajadores Bananeros de Izabal (SITRABI)

Magdalena Sarat
Coordinadora Nacional de Mujeres Viudas de Guatemala
CONAVIGUA

Jorge Fedrick
Organización de los Hijos de la Madre Tierra (YATAMA)
Movimiento Indigena de Nicaragua (MIN)

Celia Sillo Muni
Confederación Sindical de Colonizadores de Bolivia (CSCB)

Otto Polanco
Asociación de pescadores artesanales y de mediana escala de Colombia (ANPAC)

Ramón Agama
Federacion de Integracion y Unificacion de los Pescadores Artesanales de Peru
(FIUPAP)

Lourdes Huanca Atencio
Federación Nacional de Mujeres Campesinas Artesanas Indigenas Nativas y Asalariadas del Perú (FEMUCARINAP)

Manuel Heriberto Yauri Humala
Juventud Organizada Rural Católica Ecuatoriana (JORCE)

Ana Francisca Sanchez
UNAG-NICARAGUA

Javier Pasquier
Centro para la Investigación, la Promoción y el Desarrollo Rural y Social
CIPRES / MAS y MEJOR

Nivaldo Ramos
MIJARC

Francisca Rodríguez
ANAMURI

Alberto Broch
CONTAG

Carmen Ferreira
CONTAG

Humberto Mella
CONAPACH

Jorge Stanley
Organización Indígena KUNA

Mario Ahumada
CIP Regional

Pedro Avendaño
WFF

Saul Vicente
Concejo Internacional de Tratados Indios (CITI)

Fernando López
Comisión Nacional de Fomento Rural (FIPA)

Paul Nicholson
Via Campesina

Javier Souza
RAPAL

Felipe Iñiguez
Movimiento Agroecológico de América Latina y Caribe (MAELA)

Ivonne Ramos
Accion Ecologica (RALLT)
Egidio Brunetto
Via Campesina Sudamerica (MST)

Jose Alberto De Lima Ferreiro
Movimento Nacional dos Pescadores (MONAPE)

Margarida Pereira Da Silva
MMTRNE

Paulo Mansan
Pastoral de la Juventud Rural

Rita Zanotto
Via Campesina

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (IFOAM)

Patricia Flores
IFOAM Latin America and the Caribbean Representative

Moisés Quispe
Director Ejecutivo
Asociación Nacional de Productores Ecológicos (ANPE)

Romeu Mattos Leite
Associação de Agricultura Natural (ANC)

FIAN INTERNATIONAL
Sofía Monsalve
Land Programme Coordinator

Enéias da Rosa
Funcionario

GREENPEACE INTERNATIONAL
Gabriela Vuolo
GE Campaigner, Greenpeace Brazil

ROTARY INTERNATIONAL
Luiz Coelho de Oliveira
former Director of Rotary International
2008-09 Health and Hunger Committee Representative

FAO

Mohammad Saied NOORI-NAEINI
Président indépendant du Conseil

Jacques DIOUF
Directeur général

Secrétariat de la Conférence:

José GRAZIANO DA SILVA

Sous-Directeur général

Représentant régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Margarita FLORES
Représentant régional adjoint pour
l'Amérique latine et les Caraïbes
Représentant de la FAO pour le Chili

Deodoro ROCA
Représentant sous-régional pour
l'Amérique centrale

Carlos M. CARNEIRO
Secrétaire de la Conférence

José TUBINO
Chargé des affaires de la Conférence

Germán ROJAS
Chargé de l'information

Luis GOMEZ OLIVER
Chargé des rapports

Mitzi FABREGAT
Chargée de l'inscription et des
documents

Héctor VASQUEZ
Spécialiste de la technologie de
l'information

Axelle MEYNART
Secrétaire du Directeur général et du
Président indépendant du Conseil

Denise WOLFF
Secrétaire du Représentant régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes et des
Représentants sous-régionaux

Carmen MENDES
Secrétaire du Secrétaire de la
Conférence

Nancy AYUB
Secrétaire du fonctionnaire chargé des
rapports

Fonctionnaires:

Fernando SOTO
Fonctionnaire principal chargé des
politiques agricoles

Tito DIAZ
Fonctionnaire principal chargé de la
production et de la santé animales

Guilherme SCHUETZ
Chargé des agro-industries et des
infrastructures

Franz MARTIN
Chargé de la gestion de l'information

Maya PIÑEIRO
Fonctionnaire principal
Service de la qualité des aliments et des
normes alimentaires

Consultants/membres d'appui au Secrétariat:

Lucas TAVARES

Isabela DUTRA

Christina LIMA

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote du document</u>	<u>Titre</u>
LARC/08/1 Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/08/2	Politiques pour la promotion et/ou le renforcement de la participation des parties prenantes publiques et privées au développement rural, et de leur action conjointe dans ce domaine
LARC/08/3	Maladies transfrontières
LARC/08/4	Perspectives et enjeux de la production de biocarburants pour la sécurité alimentaire et l'environnement en Amérique latine et aux Caraïbes
LARC/08/5	Questions découlant de la trente-quatrième session de la Conférence de la FAO
LARC/08/6	Rapport sur les activités de la FAO (2006-2007) axées sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Forum mondial de l'alimentation
LARC/08/7	Table ronde: « Suite donnée à la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural en Amérique latine et aux Caraïbes (CIRADR) »
LARC/08/8	Questions urgentes de portée mondiale et régionale: Initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim »
LARC/08/INF/1	Note d'information
LARC/08/INF/2 Rev.1	Calendrier provisoire
LARC/08/INF/3 Rev.1	Liste provisoire des documents
LARC/08/INF/4	Allocution du Directeur général
LARC/08/INF/5	Rapport de la vingt-quatrième session de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/08/INF/6	Rapport de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes
LARC/08/INF/7	Sécurité sanitaire des aliments: Participation effective des pays en développement aux réunions du Codex Alimentarius

NOUVELLE STRUCTURE DU BUREAU RÉGIONAL DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

